



LE Courrier

DE L'UNESCO

Avril-Juin 2017



S E L Ç U K

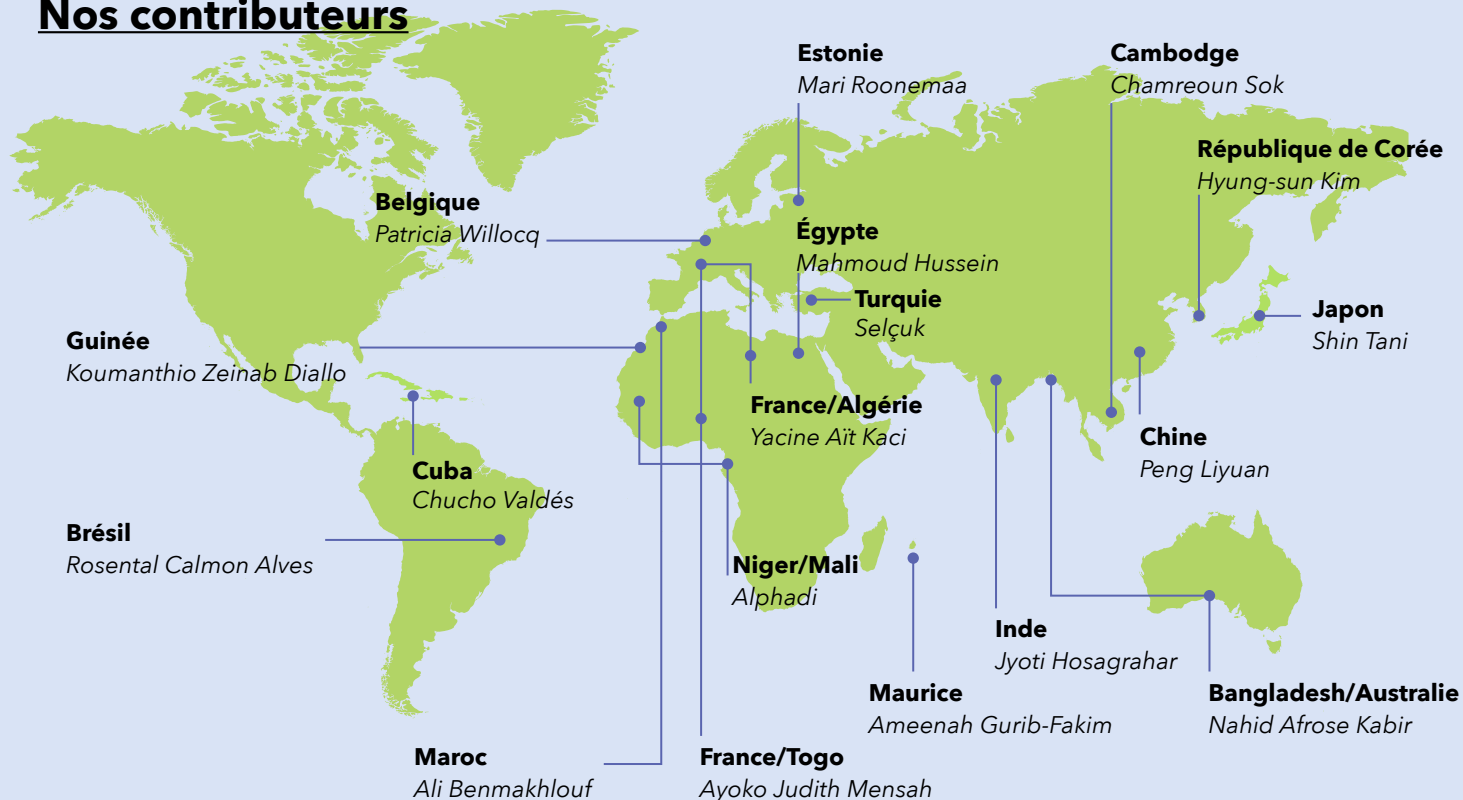


Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Défis 2030 : Un agenda pour tous

ISSN 2220-2269
01701
9 772220 226027

Nos contributeurs



Dans ce numéro

Cela fait bientôt 70 ans que, *Le Courrier de l'UNESCO* sert de plate-forme aux débats internationaux sur des sujets qui concernent la planète entière. Ce premier numéro de 2017, qui marque sa relance après cinq ans d'interruption, ne fait pas exception à la règle : experts, personnalités publiques, artistes, journalistes, venus des quatre coins du monde, s'y donnent rendez-vous autour de thèmes d'une actualité brûlante.

Le changement climatique et l'énergie verte (p. 23), le devenir des villes et les *smart cities* (p. 15), l'accès à l'eau et l'état des nappes phréatiques (p. 19), les politiques éducatives et la place qu'elles accordent aux filles (p. 8), les nouvelles technologies et leur rôle dans l'établissement d'institutions démocratiques efficaces (p. 27), les alliances et partenariats qu'il nous faut établir pour évoluer vers un monde meilleur (p. 31) - voici en résumé les sujets qui constituent le dossier principal de ce numéro consacré aux Objectifs de développement durable (ODD).

L'UNESCO s'associe étroitement à l'élaboration et à la mise en œuvre de

cette feuille de route internationale qui doit nous mener à la réalisation, à l'horizon 2030, des 17 objectifs définis par l'ONU, convaincue que la culture, bien que formellement absente des ODD, est ancrée au cœur des politiques du développement durable (p. 12). Elyx, petit personnage jovial créé par Yacine Ait Kaci (YAK) et devenu l'ambassadeur virtuel de l'ONU, accompagne le *Courrier* dans sa mission de rendre palpables différentes réalités à travers le monde qui illustrent un certain nombre des ODD, et mettent en évidence les acteurs qui participent à la réalisation de cet agenda pour tous : la communauté internationale, les États, la société civile, les communautés et autorités locales, le secteur privé, ainsi que les partenariats qui s'établissent entre eux.

La rubrique Idées consacrée à un autre sujet d'actualité - la perception de l'islam aujourd'hui - propose de se pencher sur une relecture du Coran (p. 42) et de la charia (p. 48). Vous y découvrirez également un ouvrage de référence sur les *Différents aspects de la culture islamique*. Lancé dès 1977, dans le sillage d'un travail monumental sur les histoires générales et régionales

publiées aux Éditions UNESCO, cet ouvrage collectif a été achevé en novembre 2016, avec la parution de deux volumes qui constituent une contribution importante au débat actuel sur l'islam.

En ce qui concerne l'actualité de ce trimestre avril-juin 2017, le *Courrier* s'invite le 23 avril à Conakry (p. 70) pour le lancement de son programme de Capitale mondiale du livre et le 30 avril à la Havane pour la Journée du jazz, avec le pianiste cubain Chucho Valdés (p. 58). La revue se joint également à la célébration de plusieurs autres journées internationales, consacrées à la liberté de la presse, le 3 mai (p. 62), aux océans, le 8 juin (p. 65), et à l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, le 19 juin (p. 61).

Enfin, ce numéro du *Courrier* vous invite à plonger dans l'univers si particulier et peu connu des *haenyeo* de l'île de Jeju, en République de Corée. Découvrez dans la rubrique Zoom, au travers d'images saisissantes, le destin exceptionnel de ces femmes exceptionnelles (p. 36).

Bonne lecture !

Le Courrier de l'UNESCO est un trimestriel publié en sept langues par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Il promeut les idéaux de l'Organisation, en diffusant des échanges d'idées sur des thèmes de portée internationale en lien avec son mandat.

Le Courrier de l'UNESCO est publié grâce au généreux soutien de la République populaire de Chine.

Directeur de la publication : Éric Falt

Directeur exécutif : Vincent Defourny

Directrice éditoriale : Jasmina Šopova

Directeur de la production et de la promotion : Ian Denison

Secrétaire de rédaction : Katerina Markelova

Rédactrice numérique : Malahat Ibrahimova

Rédactrices linguistiques :

- **Anglais :** Shiraz Sidhva
- **Arabe :** Anissa Barrak
- **Chinois :** Xiaomei Wang et Camille Yihua Chen
- **Espagnol :** Lucia Iglesias
- **Français :** Isabelle Motchane-Brun
- **Portugais :** Ana Lúcia Guimarães
- **Russe :** Marina Yaloyan

Traductrice : Françoise Arnaud-Demir

Iconographe : Danica Bijeljic

Maquette : Abjad Design

Impression : UNESCO

Image de couverture : © Selçuk

Renseignements et droits de reproduction :

courier@unesco.org

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2017

ISSN 2220-2269

e-ISSN 2220-2277

Abonnement gratuit à la version électronique :

<http://fr.unesco.org/courier>

Périodique publié en libre accès sous la licence

Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)

(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>).

Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO







(www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

La présente licence s'applique exclusivement aux textes. L'utilisation d'images devra faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Sommaire

	GRAND ANGLE	
	Peng Liyuan : « L'égalité des chances est fondamentale »	8
	Entretien réalisé par Jasmina Šopova	
	La culture au cœur des ODD	12
	Jyoti Hosagrahar	
	Génération afropreneurs	15
	Ayoko Mensah	
	Crise de l'eau à Angkor	19
	Chamroeun Sok	
	Ameenah Gurib-Fakim : « La science est à la base du progrès social »	23
	Entretien réalisé par Isabelle Motchane-Brun	
	Un tigre baltique très numérique	27
	Mari Roonemaa	
	Des partenariats innovants pour une nouvelle dynamique	31
	Shiraz Sidhva	
	ZOOM	
	Les haenyeo, légendes vivantes de l'île de Jeju	36
	Katerina Markelova et Hyung-sun Kim	
	IDÉES	
	Le Coran, entre texte et contexte	43
	Mahmoud Hussein	
	Ce que la charia n'est pas	48
	Ali Benmakhlouf	
	Un ouvrage de référence	50
	Nahid Afrose Kabir	
	NOTRE INVITÉ	
	Alphadi : Pour une reconnaissance de la créativité africaine	52
	Entretien réalisé par Jasmina Šopova	
	ACTUALITÉS	
	Chucho Valdés au piano : « Je fais du tout-terrain ! »	58
	Entretien réalisé par Lucia Iglesias Kuntz	
	Regardez-moi, je suis belle	61
	Former les juges pour protéger les journalistes	62
	Rosental Calmon Alves	
	Comprendre les océans	65
	Shin Tani	
	De la « bibelothèque » à la bibliothèque	70
	Koumanthio Zeinab Diallo	
	NEWS	
	Le sport au service de la paix	72
	Combattre et prévenir la radicalisation des jeunes	72
	Mil Cliks : Cliquez intelligent !	73
	Visite du peuple du lac de l'ours	74
	Les ressources éducatives libres gagnent du terrain	74

Éditorial



« Rotation », Amman, Jordanie, 2016

© Pejac



Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO.
© Yulian Donovan

Depuis sa naissance en 1948, *Le Courrier de l'UNESCO* diffuse à travers le monde l'idéal d'une humanité rassemblée dans sa diversité, unie autour des valeurs universelles et des droits fondamentaux, forte de la richesse de ses cultures, de ses connaissances, de ses réalisations.

Le Courrier est un élément phare de l'identité de l'UNESCO, et l'un des outils privilégiés de son mandat humaniste. En 1988, Sandy Koffler, fondateur et premier rédacteur en chef de la revue, s'exprimait en ses termes : « Parmi tous les périodiques publiés par les Nations Unies et ses institutions spécialisées, *Le Courrier de l'UNESCO* a toujours tenu la première place par le nombre de ses lecteurs et la variété de son public. » À travers tous les continents, depuis 70 ans, *Le Courrier* incarne la mission de l'UNESCO : construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes, par la diffusion des connaissances et des cultures, la libre circulation des idées et des informations par le mot et par l'image, qui aident à fortifier la compréhension mutuelle, l'esprit de tolérance, le débat éclairé, et la paix. La réparation de ce magazine historique en 2017, grâce au soutien généreux de la République populaire de Chine, est bien davantage que la reprise d'une histoire éditoriale : c'est l'occasion précieuse de renouveler notre attachement à ses valeurs fondatrices.

La publication de ce numéro qui marque la relance du *Courrier de l'UNESCO* est d'autant plus opportune qu'elle s'inscrit dans l'Agenda 2030 pour le développement durable que les Nations Unies ont adopté en septembre 2015. Ce nouvel agenda représente un tournant humaniste des politiques

mondiales de développement, misant sur les capacités des peuples à relever les défis de la paix et du changement climatique, par l'éducation, par les sciences, et par la culture qui est sous-jacente à chacun des Objectifs de développement durable.

Nous avons la conviction que dans un monde de limites - limites de nos ressources, limites de nos moyens - l'humanité peut compter sur les ressources renouvelables de son intelligence, de sa créativité, de son inventivité. Cette richesse, nourrie par l'exigence éthique du respect des droits et de la dignité de chacun, représente une source infinie de progrès. Pour libérer ce potentiel, nous devons aussi aider à la prise de conscience de la richesse créative de l'humanité, et *Le Courrier* peut y contribuer, en propageant une parole de paix, de confiance et d'intelligence, en réponse aux discours de haine, de peur ou de rejet, qui se répandent aujourd'hui si facilement sur Internet et dans nos rues. *Le Courrier de l'UNESCO* est aussi un instrument puissant de cette aspiration fondamentale et j'appelle aujourd'hui tous les États membres et les partenaires de l'UNESCO, et en premier lieu les intellectuels, les artistes, les experts à faire entendre leurs voix, à nourrir les pages de ce *Courrier*, qui a inspiré tant de générations de lecteurs et continuera longtemps de le faire.

Irina Bokova



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ELYX by YAK

Défis 2030 :

Un agenda pour tous

L'UNESCO et les ODD

Adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies, les Objectifs de développement durable (ODD) constituent un nouvel agenda mondial visant à améliorer la vie des populations dans le monde, d'ici à 2030.

Il s'agit de 17 objectifs ambitieux, interdépendants les uns des autres, qui ont pour maîtres mots l'inclusion, l'intégration et l'universalité. Ce sont des balises à suivre, non seulement pour les gouvernements, mais aussi pour le secteur privé, la société civile, voire pour chaque individu, en vue de participer à ce projet commun qui vise à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité pour tous.

En tant que membre actif de cette coalition mondiale, l'UNESCO contribue plus particulièrement à la mise en œuvre de neuf ODD dans les domaines d'action pour lesquels son expertise et son leadership sont reconnus. Bien qu'aucun objectif n'est spécifiquement attribué à la culture, le rôle de celle-ci est reconnu comme facteur-clé de la mise en œuvre de l'ensemble de l'Agenda.

Avec, en toile de fond l'éradication de la pauvreté (ODD 1) et la réduction des inégalités (ODD 10), et en s'appuyant sur les partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17), l'Organisation se charge notamment de coordonner l'agenda Éducation 2030, dont l'objectif est d'assurer une éducation inclusive et équitable de qualité, et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous (ODD 4).

L'UNESCO intensifie ses efforts en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des filles (ODD 5) dans tous ses programmes : en termes d'accès à l'éducation, de participation des femmes à la prise de décision, notamment dans les sciences, de promotion des femmes en tant qu'agents de transformation sociale, de lutte contre la violence à leur égard.

Grâce à ses programmes de recherches sur la gestion des ressources en eau, sur le renforcement des capacités scientifiques et technologiques, l'Organisation améliore l'accès sécurisé à une eau potable (ODD 6) et participe à la reconnaissance de

la science, de la technologie et de l'innovation sans lesquelles il n'y a pas de développement durable (ODD 9). Elle promeut les connaissances océanologiques et participe au renforcement des capacités pour gérer durablement l'océan et les côtes (ODD 14) ; soutient la protection et l'utilisation durable de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles grâce, notamment, aux sites du patrimoine mondial et aux réserves de biosphère (ODD 15) ; appuie les efforts d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (ODD 13).

L'UNESCO participe activement à la création des villes inclusives, sûres et résilientes, ciblant entre autres la préservation du patrimoine culturel et naturel de l'humanité (ODD 11). Elle milite en faveur de l'accès public à l'information et de la sécurité des journalistes, ainsi qu'à la promotion de la bonne gouvernance et de l'état de droit (ODD 16).

Peng Liyuan : « L'égalité des chances est fondamentale »

La Chine accorde une attention prioritaire à l'éducation pour tous, que ce soit dans le cadre de sa politique nationale ou de son aide internationale au développement. Garantir l'égalité des genres en matière d'accès et de traitement à l'école, dans la poursuite des études et l'insertion professionnelle est au cœur des convictions portées par Madame Peng Liyuan, Première Dame de la République populaire de Chine, Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes et professeure elle-même.

**Entretien réalisé
par Jasmina Šopova**

Madame la professeure, votre engagement en faveur de l'égalité des genres dans le domaine de l'éducation est aujourd'hui largement reconnu. Depuis quand travaillez-vous dans ce domaine et quelle a été votre motivation personnelle pour vous engager dans cette voie ?

Mon engagement dans l'éducation est étroitement lié à mon père. Au milieu du XXe siècle, l'éducation dans les régions rurales en Chine était très en retard, et beaucoup de gens, surtout des femmes, ne savaient pas lire. Mon père, principal de l'école de nuit de notre petit village, et chargé de l'alphabétisation, travaillait avec zèle. Grâce à lui, beaucoup de gens ont appris à écrire au moins leur nom et à lire des journaux et des livres. Les mères de famille, après leurs études, enseignaient à leurs enfants les mots qu'elles venaient d'apprendre. J'ai été très influencée par mon père lorsque j'étais petite. Depuis que je suis devenue moi-même enseignante et mère, je comprends encore mieux son engagement.

L'inégalité des genres demeure un problème enraciné un peu partout dans le monde. Dans beaucoup d'endroits, les femmes constituent toujours des groupes vulnérables : elles représentent, à échelle mondiale, 70 % de la population pauvre et près de deux tiers des adultes analphabètes. Parmi les enfants déscolarisés dans le monde, plus

de la moitié sont des filles. Souvent incapables d'avoir la maîtrise de leur vie, les femmes connaissent toutes sortes de vicissitudes. Elles aspirent, plus que tout autre, à l'égalité et au respect. C'est pourquoi je voudrais faire quelque chose pour l'éducation des filles et des femmes.

En tant qu'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes, quelle est votre priorité ? Et à votre avis, quels sont les changements les plus importants dont nous avons besoin dans le domaine de l'éducation pour assurer aux filles et aux garçons les mêmes chances de s'épanouir ?

L'éducation des filles et des femmes est une cause noble, de première importance. Au moment où j'ai reçu des mains de la Directrice générale Mme Irina Bokova, en mars 2014, au siège de l'UNESCO, la lettre de nomination me désignant Envoyée spéciale pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes, j'ai pris la mesure non seulement du grand honneur qui m'était fait, mais aussi de la lourde responsabilité qui allait peser sur mes épaules. Offrir aux femmes les mêmes opportunités de développement qu'aux hommes, c'est une condition importante pour promouvoir le progrès social, l'égalité des genres et le développement durable de l'humanité. À ce titre, l'éducation joue un rôle crucial.

L'égalité en éducation suppose l'égalité des chances, l'égalité de traitement et l'égalité des résultats. Nous avons pour objectif de garantir l'égalité des genres en matière d'accès et de traitement à l'école, dans la poursuite des études, et lors de l'insertion professionnelle et de la reconnaissance sociale. Je ferai tout mon possible pour contribuer à la réalisation de cet objectif.

Pourriez-vous nous donner quelques exemples de ce que vous avez fait en votre qualité d'Envoyée spéciale de l'UNESCO ? Vous visitez souvent des écoles lors de vos déplacements. Quel message souhaiteriez-vous envoyer aux élèves et aux enseignants ?

Depuis ma nomination il y a plus de deux ans, j'ai visité beaucoup d'écoles, d'établissements de jeunes et d'adolescents, et d'organismes pour le développement des femmes dans des pays africains et asiatiques, pour mieux comprendre la situation sur le terrain, m'inspirer de leur sagesse et de leur force, et partager des expériences avec eux. Lors des événements consacrés à ce sujet, je lance souvent un appel à la prise de conscience du rôle essentiel des enseignantes et de l'importance de la promotion de l'éducation des filles et des femmes. Par exemple, lors de la réunion de haut niveau de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout, organisée au siège de l'ONU à New York, j'ai appelé les pays du monde à accorder une plus grande importance à

中国北京 Beijing China



Remise du premier prix de l'UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes à Beijing, le 6 juin 2016, en présence d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO et de Mme Peng, Première dame de la République populaire de Chine.

© UNESCO

la promotion d'une éducation équitable et de meilleure qualité.

En Chine, nous avons le programme *Chunlei*, qui est un programme d'aide à la scolarisation des filles de familles défavorisées. Depuis son lancement en 1989, le programme a aidé 3,42 millions de filles, financé la construction de 1 489 écoles *Chunlei*, fourni à 523 000 filles, qui ont atteint l'âge requis, une formation professionnelle adaptée, rédigé et distribué 1,5 million de brochures sur la protection des filles. En tant qu'Envoyée spéciale pour la promotion de l'éducation des filles du programme *Chunlei*, j'ai visité une colonie de vacances d'été où j'ai été

très touchée par les différents talents et la joie de vivre manifestés par les filles déscolarisées qui ont repris le chemin de l'école.

Le message que je souhaiterais faire passer est que l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation est fondamentale pour permettre aux hommes et aux femmes de réaliser leur plein épanouissement et de vivre une vie qui a du sens, et qu'elle est aussi décisive pour le développement durable de l'humanité. J'ai la conviction que chaque fille et chaque femme, tant qu'elles ont des rêves et le courage et la persévérance de les réaliser, pourront avoir une vie réussie.

Le premier Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes, financé par le gouvernement chinois, a été décerné en 2016 à Beijing par vous-même et la Directrice générale de l'UNESCO. Quelles sont vos impressions sur les premières lauréates ? Et quelle est l'importance de ce Prix à l'échelle mondiale ?

Initié et financé par le gouvernement chinois, le Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes est la première et unique distinction de l'Organisation dans ce domaine. Il récompense les contributions exceptionnelles d'individus et d'organisations en faveur de l'éducation



des filles et des femmes, et encourage davantage de personnes à s'engager pour cette cause. En 2016, lors de la cérémonie de remise du premier Prix à Beijing, j'ai rencontré les lauréates, venues d'Indonésie et du Zimbabwe. Les lauréates et les organisations qu'elles représentent ont fait une contribution importante et concrète à la promotion de l'éducation des filles et des femmes, et forcent notre admiration. Elles, et bien d'autres personnes, tout aussi désintéressées et assidues qu'elles, sont source de réconfort pour notre monde. Je tiens donc à leur rendre un vibrant hommage et à les remercier sincèrement.

Que signifie pour vous être professeur ?

La Chine a une longue tradition de respect pour les professeurs et de l'attachement à l'éducation. Selon Han Yu, grand lettré chinois de la dynastie des Tang, enseigner, c'est « *cultiver la moralité, transmettre les savoirs et dissiper les doutes* ». Pour les élèves, un bon professeur doit être un mentor dans la vie qui, non seulement transmet des connaissances et inspire la sagesse, mais aussi éclaire la pensée et suscite la passion, alors que pour la société, il doit être un semeur qui sème des graines de bienveillance, de justice et de paix dans le cœur des élèves. Pour moi, un bon professeur doit être toujours diligent, motivé et dynamique pour l'innovation et l'autoperfectionnement. Il doit aussi être apte à éduquer les élèves par la

culture et la beauté pour les aider à construire une personnalité saine et équilibrée avec la force de l'art. Un bon professeur doit également faire preuve de respect, de tolérance et de compréhension en parole et en acte pour inspirer la bonté, la tolérance et l'inclusion chez les élèves, afin qu'à l'âge adulte, ils puissent servir au mieux la société.

La Chine a accompli des actions remarquables en faveur de la promotion de l'éducation. À votre avis, quels sont les volets les plus importants de la politique éducative en Chine ?

En Chine, promouvoir l'égalité des chances pour tous est au cœur de la politique nationale en matière d'éducation. La Chine garantit le droit à l'éducation des filles et des femmes par de multiples moyens tels que l'élaboration des lois et des politiques, l'aide financière aux élèves démunis et la fourniture de repas de bonne qualité nutritionnelle. Dans le cadre du Plan d'action de l'Éducation pour tous de la Chine (2001-2015), la Chine effectue un contrôle annuel de la situation en la matière auprès des collectivités représentatives. Par la publication quinquennale du Plan du développement des femmes de la Chine et du Plan du développement des enfants de la Chine, le pays s'est fixé l'objectif de réaliser les droits égaux des femmes dans les domaines sanitaire, éducatif et économique d'ici à 2020 et en a précisé les mesures.

Il exige le respect total du principe de l'égalité des genres dans l'éducation, garantit le droit à un accès équitable à l'éducation aux filles et aux femmes, et voit leur niveau d'éducation augmenter constamment. À l'heure actuelle, la Chine a réalisé l'objectif de l'égalité des genres dans l'éducation, l'un des OMD, et la capacité des femmes chinoises a été nettement renforcée pour prendre en main leur destin et participer au développement.

Dans le même temps, la Chine travaille activement à élargir la coopération et l'aide internationales dans le domaine de l'éducation. En 2015, le président chinois Xi Jinping a annoncé, lors du Sommet mondial des femmes, un don de dix millions de dollars US à l'appui de la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action de Beijing, ainsi que des objectifs concernés du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À travers différents moyens, y compris la création des fonds et des prix à l'UNESCO, la Chine soutient les efforts des autres pays en développement dans la lutte contre l'analphabétisme, la formation des enseignants et la promotion de l'éducation des filles et des femmes.

Je m'acquitterai de toutes mes responsabilités en tant qu'Envoyée spéciale de l'UNESCO et je ne ménagerai aucun effort pour soutenir l'Organisation dans la promotion de l'éducation des filles et des femmes.

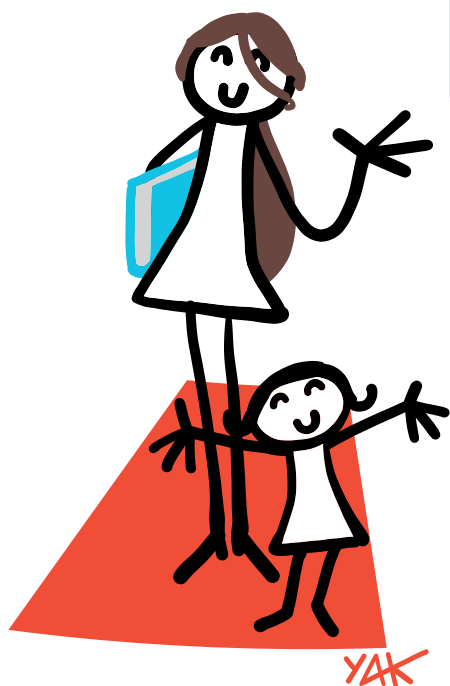
Un Prix en faveur de l'éducation des filles

Facteur de progrès économique et social, l'éducation pour tous est un droit fondamental, tout comme l'est l'égalité des genres. Or, même si des progrès ont été faits au cours de ces 20 dernières années, force est de constater que les filles sont trop souvent désavantagées par rapport aux garçons. La pauvreté, l'isolement géographique, le handicap, un mariage précoce ou des préjugés prévalant encore dans certaines régions sont quelques-uns des obstacles qui les empêchent d'accéder à l'éducation.

Créé en 2015 par le Conseil exécutif de l'UNESCO et financé par la République populaire de Chine, le prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes récompense les innovations et les contributions exceptionnelles d'individus, d'institutions et d'organisations dans ce domaine. Il est remis chaque année à deux lauréats, sélectionnés par un jury

international composé d'experts, qui reçoivent chacun un montant de 50 000 dollars afin de continuer leurs travaux en faveur de l'éducation des filles et des femmes. Le Prix a été décerné pour la première fois en juin 2016, lors d'une cérémonie à Beijing, à la Direction de l'éducation de la petite enfance du ministère de l'Éducation et de la Culture de la République d'Indonésie, et au Réseau Confiance des étudiantes féminines du Zimbabwe pour leurs projets innovants.

Ce Prix vise à contribuer aux Objectifs de développement sur l'éducation et l'égalité des sexes de l'Agenda 2030. Il montre également l'importance que la Chine accorde aux groupes les plus vulnérables et à l'égalité d'accès des filles et des femmes grâce aux lois, aux politiques et à la coopération internationale. Avec en ligne de mire leur autonomisation et une meilleure qualité de vie.



La culture au cœur des ODD

La culture, selon l'UNESCO, c'est ce que nous sommes, l'élément constitutif de notre identité. Ancrer la culture au cœur des politiques du développement est le seul moyen de réaliser un développement centré sur l'humain, inclusif et équitable.

par Jyoti Hosagrahar

Avec les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies, la culture est inscrite pour la première fois dans l'agenda international pour le développement durable. L'UNESCO s'est félicitée de cette avancée, saluant une « reconnaissance sans précédent ».

La sauvegarde et la promotion de la culture sont à la fois une fin en soi et un moyen de contribuer directement à un bon nombre d'ODD : villes sûres et durables, travail décent et croissance économique, réduction des inégalités, protection de l'environnement, égalité entre les sexes, sociétés pacifiques et inclusives... Mais la mise en œuvre des objectifs de développement permet aussi de tirer les bénéfices indirects de la culture.

Les ODD entérinent un changement dans la conception même du développement, au-delà de l'objectif de croissance économique pour dessiner un futur désirable, axé sur l'équité, l'inclusion, la paix et la durabilité environnementale. Cette vision audacieuse appelle des réponses créatives, qui dépassent les approches linéaires et sectorielles dont la plupart des pays sont coutumiers depuis des décennies.

Il suffit d'organiser les ODD autour des trois piliers – économique, social et environnemental – du développement durable pour percevoir le rôle transversal qu'y jouent la culture et la créativité. Et réciproquement : les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable contribuent aussi à sauvegarder le patrimoine culturel et à nourrir la créativité.

Le patrimoine culturel, matériel ou immatériel, et la créativité, sont des ressources qui doivent être protégées et gérées avec soin. L'un et l'autre peuvent être des moteurs de la réalisation des ODD, mais aussi des facilitateurs, l'approche culturelle étant un facteur clé de la réussite des efforts déployés pour les atteindre.

Des villes inclusives

La culture a un rôle crucial à jouer dans l'ODD 11, qui vise à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, résilients et durables ». La cible 11.4 appelle à « renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial ».

L'UNESCO n'a pas attendu l'adoption officielle de cet objectif en 2015 pour agir. De la Déclaration de Hangzhou, « Mettre la culture au cœur des politiques de développement durable », adoptée en mai 2013, lors du congrès international que l'UNESCO a organisé dans cette ville chinoise, aux Conclusions de Hangzhou de 2015, elle a insisté sur la nécessité de centrer les villes sur l'humain et pris une part active à l'élaboration du Nouveau programme pour les villes des Nations Unies.

Adopté par l'ensemble des pays participants à la conférence Habitat III à Quito (Équateur), en octobre 2016, celui-ci fournit la feuille de route appelée à orienter le développement urbain durable et à transformer les villes du monde au cours des vingt prochaines années. L'UNESCO a lancé à cette occasion son rapport intitulé *Culture : futur urbain*, qui offre un aperçu global de la sauvegarde, de

la conservation et de la gestion du patrimoine urbain, ainsi que de la promotion des industries culturelles et créatives.

Pour donner un exemple, à Naplouse, en Palestine, la reconversion de bâtiments abandonnés et endommagés crée de nouvelles opportunités pour les communautés locales. L'ancien caravansérail Khan al-Wakala a été transformé en espace public polyvalent accueillant diverses activités culturelles. Pareilles initiatives donnent de nouveaux moyens aux populations, tout en relançant les économies locales. En associant des individus et des groupes variés à l'élaboration des projets, elles encouragent aussi la cohésion sociale, contribuant à l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

Le tourisme est un secteur économique qui connaît une rapide croissance à tous les niveaux : national, régional et international. Le tourisme culturel représente 40 % des recettes touristiques mondiales. Ces gains ont un impact positif direct sur la totalité des ODD, et notamment sur l'objectif 8 : travail décent et croissance économique. Un patrimoine culturel bien géré attire des investissements touristiques durables, incluant les communautés locales sans porter atteinte aux zones patrimoniales.

La culture, facteur de diversité

Les industries créatives et les infrastructures culturelles sont une ressource précieuse pour créer des moyens d'existence : c'est particulièrement vrai des pays en développement riches en industries créatives. Les femmes représentent

aussi une part substantielle des employés du secteur culturel (ODD 5 : égalité entre les sexes).

Encourager le commerce des biens et services culturels stimule les marchés locaux et nationaux, ce qui favorise la création d'emplois décents (cibles 8.3 et 8.5 de l'ODD 8) et la production locale. Les politiques culturelles en faveur du traitement préférentiel des biens produits localement contribuent à réduire les inégalités au sein des pays et entre eux (ODD 10).

On en trouve une illustration dans le projet du *Teatro Argentino de La Plata*, à Buenos Aires. Grâce à un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), il a proposé à 610 jeunes et adultes au chômage une formation en régie du spectacle et

autres professions des arts de la scène. Forts de ces nouvelles compétences, ceux-ci ont trouvé un emploi et créé leur propre entreprise.

Les zones urbaines riches en biens culturels et au secteur créatif dynamique attirent plus facilement les entreprises. Promouvoir une croissance économique inclusive et durable grâce aux emplois dans la culture et la créativité favorise le travail décent.

Les économies de certaines villes s'appuient de manière significative sur des facettes du patrimoine immatériel comme l'artisanat, la musique, la danse, les arts visuels, la cuisine traditionnelle et le théâtre, qui sont souvent une partie intégrante des zones urbaines historiques.



« L'éternel art éphémère »

© REZA / Webistan



Une cité de la musique

Medellín, deuxième métropole de Colombie et membre du Réseau des villes créatives de l'UNESCO, offre un exemple de la dynamique que peut insuffler la musique en milieu urbain, par la culture, l'éducation et l'innovation. En plus de renforcer la culture civique, l'équité sociale et la paix, notamment chez les jeunes, la ville attire des milliers de touristes et génère des revenus et des emplois par le biais d'un éventail d'événements musicaux et d'un marché de la musique particulièrement prisé.

Les interventions en faveur du développement humain dans des domaines tels que l'ODD 3 (bonne santé et bien-être) ou l'ODD 4 (éducation de qualité) sont plus efficaces lorsqu'elles tiennent compte du contexte culturel et des particularités d'un lieu ou d'une communauté. La culture est expressément citée à la cible 4.7 (ODD 4), qui appelle l'éducation à promouvoir une culture de paix et de non-violence, ainsi qu'une appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Promouvoir le respect de la diversité culturelle dans le cadre d'une approche basée sur les droits humains favorise la compréhension culturelle et la paix

(ODD 16 : paix, justice et institutions efficaces), prévient les conflits et protège les droits des groupes marginalisés. Des événements récents ont aussi démontré l'importance de protéger la culture, la diversité culturelle et la cohésion sociale lors des conflits armés.

La culture est clairement en corrélation avec l'action climatique (ODD 13). Plusieurs métiers et artisanats traditionnels reposent sur les connaissances locales en matière de gestion des écosystèmes, d'extraction des ressources naturelles et d'utilisation des matériaux locaux. Exigeant généralement de plus faibles niveaux de technologie, d'énergie et d'investissement, ils aident à créer des moyens d'existence durables et contribuent aux économies vertes.

Systèmes de savoir

Un projet de sauvegarde du patrimoine immatériel mis en œuvre en Ouganda a formé des artisans, jeunes pour la plupart, à la technique millénaire de la fabrication de tissus d'écorce. Il a également introduit l'exploitation durable d'un arbre indigène omniprésent, le *mutuba*, qui avait été négligée à cause des guerres civiles régionales. Cet effort a permis de faire avancer les objectifs environnementaux et de générer des

revenus, tout en assurant la sauvegarde de la confection de tissus d'écorce, trésor du patrimoine immatériel. Les systèmes de savoir et les pratiques de gestion environnementale des populations autochtones et locales sont une source d'idées nouvelles pour mieux relever les défis écologiques, prévenir l'érosion de la biodiversité, réduire la dégradation des sols et combattre les effets du changement climatique. La culture, et tout particulièrement les savoirs traditionnels, contribuent aussi à la résilience et au relèvement des populations après une catastrophe naturelle (cible 13.1 de l'ODD 13).

Bien qu'il fourmille de références à la culture, l'Agenda 2030 ne reconnaît pas correctement son importante contribution à la mise en œuvre des ODD. Le rôle de la culture et son impact réel sur le développement durable auraient besoin d'être étudiés, mesurés et opérationnalisés avec précision. Au fur et à mesure de la mise en œuvre de ces objectifs, d'autres efforts seront nécessaires pour constituer la base d'éléments factuels systématiques et mesurables qui mettront en lumière chacune des contributions de la culture au développement durable.

Architecte, urbaniste et experte culturelle, **Jyoti Hosagrahar** (Inde) est la directrice de la Division de la créativité du Secteur de la culture de l'UNESCO, où elle est chargée notamment de l'intégration de la culture dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Avant de rejoindre l'UNESCO, elle a enseigné à l'université Columbia à New York et a été titulaire de la Chaire UNESCO au *Srishti Institute* de Bangalore (Inde).



Génération afropreneurs

Incubateurs de start-up, fab labs, sites et services numériques, ateliers participatifs... la jeunesse africaine est entrée de plein pied dans l'ère numérique et les smart cities. Afropreneurs et artistes connectés s'organisent, innovent et s'investissent en utilisant les industries créatives et culturelles comme leviers de développement.

par Ayoko Mensah



De Dakar à Nairobi, les jeunes sont au cœur de la révolution numérique en train de s'opérer sur le continent africain. Incubateurs de start-up, fab labs (laboratoires de fabrication), sites et services numériques, nouveaux espaces collaboratifs : une jeunesse de plus en plus nombreuse, technophile, hyper connectée, diplômée et débrouillarde, se lance dans les nouveaux champs de l'économie numérique.

On surnomme volontiers cette nouvelle génération, les afropreneurs. Quelle que soit la diversité de leurs activités, ils partagent un ADN commun : le numérique, une approche indissociable du local et du global et la volonté de contribuer à améliorer les conditions de vie à travers l'Afrique.

À Dakar, Karim Sy, fondateur des Jokko Labs en 2010, est sans doute le plus connu de ces jeunes entrepreneurs. Son organisation à but non lucratif se définit comme « *un cluster virtuel pour la transformation sociale basé sur une communauté d'entrepreneurs et un réseau de centres d'innovation* ». Mais bien d'autres acteurs méritent d'être signalés, comme par exemple la start-up Agendakar (premier portail web culturel de la capitale) ou le jeune entrepreneur Ousseynou Khadim Bèye

qui a conçu *Cross Dakar City*, un jeu vidéo pour Smartphone qui a pour ambition d'alerter le grand public sur le triste sort de nombreux *talibés*, ces élèves d'écoles coraniques exploités et réduits à la mendicité qui errent à travers Dakar.

Il y a fort à parier que ces porteurs d'innovation dans le champ des industries culturelles et créatives seront également des acteurs de Diamniadio, la future première *smart city* (ville intelligente) du Sénégal, située à seulement 30 kilomètres de la capitale, qui devrait voir le jour dans quelques années.





« Le WAZIHack Togo 2017 » a permis aux porteurs de projets de se réunir autour de l'Internet des objets.

© www.lafricainedarchitecture.com /
www.woelabo.com

De la ville intelligente à la ville vernaculaire

La construction de cette *smart city* n'est pas isolée sur le continent. Témoins de la révolution en cours, d'autres projets de villes ou de pôles numériques d'excellence se développent à grande vitesse dans nombre de pays. Au Nigéria, où la *Yabacon Valley*, dans l'un des quartiers de Lagos, constitue déjà le *hub* africain le plus réputé, mais également au Kenya, où Konza City, dite aussi *Silicon Savannah*, abrite plus de 250 start-up. On trouve des exemples similaires au Bénin, qui a développé le projet *Benin Smart City*, au Maroc, où le projet *e-Madina* est à l'œuvre à Casablanca, mais aussi au Rwanda et en Afrique du Sud.

Si le développement de ces nouveaux pôles urbains ouvre incontestablement de nouvelles perspectives pour la

jeunesse africaine, il suscite aussi de nombreuses questions. Le Togolais Senamé Koffi Agbodjinou, chercheur indépendant en architecture et en anthropologie, fondateur de la plateforme *L'Africaine d'architecture* en 2010, estime que la *smart city* africaine ne doit pas chercher à répliquer les exemples occidentaux mais à inventer son propre modèle en s'appuyant sur les spécificités locales. C'est ce qu'il appelle la « modernité ancrée », qu'il développe dans un quartier de Lomé, la capitale togolaise, où il a ouvert le *Woelab*, « *Silicon Village, premier espace africain de démocratie technologique* » qui a pour objectif de rendre accessible la haute technologie à l'ensemble de la population locale.

« *Nous devons aller au-delà de la smart city, vers la ville vernaculaire de demain, la sharing city* », plaide S. K.

Agbodjinou, qui a développé la théorie du *#LowHighTech*. Il s'agit d'un concept de démocratie digitale et d'intelligence collective qui vise à autonomiser les habitants d'un quartier : « *Nous sommes les seuls en Afrique à réunir en un même lieu et sur des projets communs des designers, des développeurs, des maçons, des menuisiers, des couturiers et même des SDF* », affirme-t-il dans un article de *Forbes Afrique*.

Incubateur de start-up, espace de formation ouvert à tous où se déroulent régulièrement des ateliers participatifs, le *Woelab* fait parler de lui à travers le monde. Il faut dire que l'équipe a réussi à mettre au point une prouesse technologique : la *W.Afate*, la première imprimante 3D fabriquée à partir de déchets électroniques !

Des projets culturels et artistiques à forte dimension sociale

L'émergence des afropreneurs du numérique, de plus en plus nombreux, ne doit pas faire oublier le dynamisme et la créativité des jeunes artistes et opérateurs culturels qui œuvrent dans toutes les villes africaines pour faire entendre leurs voix, vivre de leur art et améliorer leur ville malgré un environnement parfois très difficile et des moyens limités. À Brazzaville, Kinshasa, Lubumbashi, Douala, Segou ou N'Djamena, des structures existent et mènent des projets exemplaires qui allient démarche artistique et impact social.

Les Ateliers Sahn, fondés par la plasticienne Bill Kouélany à Brazzaville, soutiennent l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes, fort talentueuse. La Biennale de Lubumbashi, dont la quatrième édition s'est tenue en 2015, connaît un rayonnement international. À Kinshasa, capitale musicale historique, de plus en plus de festivals mettent en valeur l'exceptionnelle richesse culturelle de la ville.

À Dakar, hormis la célèbre Biennale d'art contemporain africain, Dak'Art, le festival Afropixel, organisé par l'association Ker Thioissane, est devenu une passionnante plateforme

de projets, événements, débats, réflexion et expérimentation artistique et sociale. Ker Thioissane entend, en effet, explorer le potentiel des nouvelles technologies dans la conception et la mise en œuvre d'un développement local inclusif et durable, et l'émergence de ce que pourraient être les spécificités d'une ville créative africaine. Ainsi, en 2016, le thème de la cinquième édition était « Ville en commun », vaste sujet qui s'est traduit par une programmation foisonnante : résidences d'artistes, ateliers ouverts à tous dans le fab lab, expositions, installation publique, projection de *vidéo mapping*, échanges participatifs sur le thème du festival...

Ces dix dernières années, de nombreux événements liés au hip hop ont fleuri à travers le continent. Fait remarquable, dans ce domaine, un véritable réseau d'opérateurs, d'artistes et de festivals s'est progressivement tissé. Aujourd'hui, il est devenu un moteur de collaboration artistique, de solidarité et de transformation sociale emblématique. Des rappeurs sont très impliqués dans des mouvements citoyens ou de protestation sociale, tels « Y'en A Marre » au Sénégal, le Balai Citoyen au Burkina Faso ou Iyina au Tchad.

Un réseau pour les villes créatives

Si plusieurs villes misent sur les industries culturelles et créatives comme vecteur de développement local durable, à l'instar de Cape Town, Dakar, Praia, Johannesburg, Ouagadougou, Kinshasa ou Brazzaville, le concept de ville créative est encore relativement nouveau en Afrique. En témoigne leur faible représentation au sein du Réseau des villes créatives de l'UNESCO créé en 2004. Seules quatre d'entre elles (Brazzaville en 2012, Dakar en 2014 et Kinshasa et Lubumbashi en 2015) ont aujourd'hui rejoint le Réseau, qui compte 116 villes dans 54 pays.

Ainsi, Dakar a été désignée par l'UNESCO « Ville créative des arts numériques ». Pour le maire de la ville, Khalifa Sall, cette reconnaissance est un signal fort, non seulement à l'intention des investisseurs et des décideurs politiques mais aussi à l'adresse des jeunes entrepreneurs dakarois qui n'ont pas attendu cette labellisation pour se lancer dans l'économie numérique et le développement des industries culturelles et créatives.





« Urban MatterS », une performance vidéo-danse de la plasticienne italienne Tiziana Manfredi et du chorégraphe congolais Andréya Ouamba, aborde les relations entre vie quotidienne et espace urbain. DAK'ART 2016.

© Tiziana Manfredi

En mai 2016, le rappeur et activiste burkinabè Smockey, l'un des leaders du Balai Citoyen, recevait le prestigieux prix *Music In Exile Fellow* qui récompense chaque année, des personnalités du monde qui ont su mettre leur art au service de la liberté. Deux mois plus tard, à Ouagadougou, le studio du musicien était ravagé par un incendie. Aussitôt, une très forte mobilisation internationale s'est manifestée sur les réseaux sociaux et une campagne de financement participatif a été lancée pour sa reconstruction.

Les jeunes artistes et entrepreneurs culturels africains ne sont pas seulement créatifs et engagés, ils sont bien décidés à utiliser au mieux le potentiel et les ressources considérables des outils numériques pour construire le futur dont ils rêvent.

Ayoko Judith Mensah est une journaliste et consultante franco-togolaise. Après avoir fondé et dirigé le magazine *Afriscopie*, elle travaille comme expert pour le programme UE-ACP d'appui aux secteurs culturels ACP, ACPCultures+, à Bruxelles. Elle est actuellement consultante pour l'*Africa Desk* du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Penser le Futur urbain

En 2030, 60 % de la population mondiale vivra en zone urbaine. C'est dire que les villes devront faire face à des défis importants en termes de pollution, d'habitat, de développement économique, de pauvreté, de gestion des ressources et de l'énergie, etc.

Dans le cadre de l'Initiative sur la culture et le développement urbain durable, initiée en 2015, l'UNESCO a récemment publié un Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable, intitulé *Culture : Futur urbain*. Élaboré avec le soutien

de neuf partenaires régionaux et de leurs réseaux respectifs, d'experts et d'organisations internationales, il propose une réflexion sur la gestion des changements qui affectent les villes, étudie le rôle de la culture dans le développement urbain durable et analyse les tendances, menaces et perspectives dans les différents contextes régionaux.

Bref, un outil précieux destiné à aider les gouvernements à mettre en œuvre le Programme 2030 et notamment l'ODD 11 qui vise à « *faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables* ».

Crise de l'eau à Angkor

Le complexe d'Angkor et la ville de Siem Reap seraient-ils victimes de leur succès ? Face à l'augmentation de la population et du tourisme, la préservation des écosystèmes terrestres est menacée et les ressources en eau, insuffisantes. Les autorités sont obligées de puiser dans les nappes phréatiques pour couvrir les besoins, avec pour conséquence un affaissement des sols du site inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité. L'UNESCO, en concertation avec des experts internationaux et les autorités locales, étudie la possibilité de pomper dans les eaux de la réserve de biosphère Tonlé Sap, afin d'assurer à terme une gestion durable des ressources hydriques et d'enrayer le processus de dégradation des sols.

par Chamroeun Sok

Angkor, l'un des ensembles de temples et de monuments en ruine les plus fascinants du monde, s'étend sur plus de 400 kilomètres carrés au cœur du parc archéologique du même nom, placé sous la protection de l'UNESCO. Depuis son ouverture au public, il y a près d'un quart de siècle, il attire un nombre croissant de touristes. Plus de quatre millions de visiteurs, dont 2,5 millions d'étrangers, ont afflué l'an dernier vers ce site médiéval exceptionnel, pesant d'un poids gigantesque sur les maigres ressources en eau de la région.

Le complexe d'Angkor, avec ses 112 villages et ses forêts, et la ville voisine de Siem Reap, qui doit sa récente expansion à une industrie du tourisme en plein essor, pourraient bien être victimes de leur propre succès. Avec une population qui ne cesse de croître et dépasse le million et ses touristes dont sa prospérité dépend, ce chef-lieu de province somnolent s'est, en moins de 20 ans, métamorphosé en une agglomération trépidante. Il se prévaut aujourd'hui d'un aéroport international, de plus d'une centaine d'hôtels et de nombreux restaurants, cafés, marchés et boutiques. Mais les pelouses verdoyantes des palaces cinq étoiles, le luxe tapageur des immeubles fraîchement sortis de terre et le prestigieux terrain de golf se paient cher.



Déforestation importante au Parc national de Phnom Kulen à cause de la culture sur brûlis. Province de Siem Reap, Cambodge, 2014.

© Erika Pineros



Chaque année, 2,5 à 3 millions de touristes visitent le temple d'Angkor.

Une nappe phréatique menacée

La province de Siem Reap accuse un déficit annuel d'environ 300 millions de mètres cubes d'eau. Pour soutenir son développement effréné et couvrir les besoins domestiques induits, le Service des eaux de Siem Reap doit puiser chaque jour près de 27 900 mètres cubes d'eau souterraine. Le niveau de la nappe phréatique est également menacé par les hôtels et autres commerces qui, d'un bout à l'autre de l'agglomération, forent et pompent en toute illégalité pour leur usage privé.

À Siem Reap, la nappe phréatique se trouve à environ cinq mètres de profondeur : elle est donc facile d'accès. Le pompage illégal de l'eau, dont on ignore l'ampleur précise, menace l'assise des temples et des tours d'Angkor. Les trésors architecturaux ont été conçus pour reposer sur une couche de sable, dont la stabilité est assurée par un apport constant en eau souterraine, fluctuant avec les saisons.

La subsidence, ou affaissement des sols, pourrait provoquer des dommages incalculables aux temples qui, mille ans durant, ont résisté aux caprices de la nature et aux conflits. Parmi les causes les plus fréquentes de

subsidence due aux activités humaines figure le pompage des nappes souterraines. L'affaissement des sols est irréversible, même si l'on recharge les nappes phréatiques. Bien qu'on n'ait pas relevé de cas graves de subsidence à Angkor et qu'aucune étude n'ait été réalisée sur le sujet, elle pourrait frapper un jour le site du patrimoine mondial.

Représentant plus de 16 % du PIB du Cambodge, le tourisme a fait reculer la pauvreté au cours des deux décennies de paix qui ont succédé aux 30 années de conflits. Bien que le gouvernement royal du Cambodge ait tenté de réduire le nombre d'habitants dans la zone, il n'est pas envisageable d'empêcher les villageois des communautés voisines de profiter des emplois liés au tourisme dans la province.

Pour relever ce défi et fournir l'eau nécessaire à la région tout en garantissant la stabilité des temples, l'UNESCO a fait équipe avec les parties prenantes suivantes : le Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor (CIC-Angkor), un forum d'experts techniques de divers domaines, et l'Autorité pour la protection du site et l'aménagement de la région d'Angkor et de Siem Reap

(APSARA), l'administration nationale chargée de la gestion du parc. Les efforts de ces organismes, responsables du développement durable du site, commencent à porter leurs fruits.

Les ressources du Tonlé Sap

Une possibilité serait de pomper les eaux voisines du Tonlé Sap (Grand Lac). Cette étendue d'eau de la réserve de biosphère de Tonlé Sap, dotée de qualités environnementales exceptionnelles et d'une extraordinaire biodiversité, est la plus vaste de l'Asie du Sud-Est et l'un des plus importants écosystèmes humides mondiaux. Les bas-reliefs du temple Bayon d'Angkor témoignent de la richesse de sa faune et de sa flore. Nombre d'espèces végétales du Tonlé Sap sont utilisées à des fins rituelles ou médicinales par les Cambodgiens. Deux millions d'entre eux dépendent aussi du produit de la pêche dans ses eaux douces parmi les plus productives du monde, avec une récolte annuelle de plus de 250 000 tonnes.

Le gouvernement cambodgien devra impérativement évaluer l'impact environnemental d'un tel projet de pompage des eaux au profit de Siem Reap avant de donner son approbation. La réserve, qui est aussi le berceau de la



© UNESCO / Éric Esquivel

La rivière Tonlé Sap, est d'une importance cruciale pour les Cambodgiens. Mais le bassin sert aussi à réguler les crues du Mékong, fleuve géant qui arrose cinq autres pays d'Asie du Sud-Est. Chaque année en effet, pendant la saison des pluies, le Mékong enfle au point d'aller se déverser dans la rivière Tonlé Sap, qui, au lieu de vider le lac comme elle le fait pendant la saison sèche, change de sens et remonte dans sa direction. Ce phénomène fait du Mékong le seul grand fleuve mondial à voir son cours s'inverser deux fois par an. Le reflux annuel fait monter de plusieurs mètres le niveau du lac, qui va se déverser dans la plaine inondable, multipliant par cinq sa superficie totale. Une des grandes réussites mondiales en matière de conservation, ayant permis, depuis le début des efforts de protection en 1999, la régénération de plusieurs espèces d'oiseaux menacées, a été la désignation du Tonlé Sap et de sa plaine inondable comme réserve de biosphère dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO.

Halte aux déchets

La croissance annuelle du tourisme, d'environ 20 %, accentue aussi la pollution de l'environnement. La gestion des déchets reste un souci

constant, malgré le balayage rituel d'une bonne partie des temples. Les tas d'ordures sont un spectacle fréquent à Siem Reap, où chacun, habitant ou touriste, a l'habitude de déverser poubelles et eaux usées directement dans la rivière. Les résidents qui vivent le long de ce cours d'eau se plaignent de ne plus pouvoir y puiser ou s'y baigner à cause de la saleté de l'eau. Douze ans plus tôt, se désolent-ils, elle était si pure qu'ils pouvaient la boire. Aujourd'hui, le courant est trouble et nauséabond.

Si, à 40 kilomètres d'Angkor Vat, le Phnom Kulen (ou « mont des Litchis ») échappe aux hordes de touristes qui, chaque jour, déferlent sur les temples, la jungle y est rongée par la déforestation. Or, ses sources contribuent à alimenter le bassin de la rivière de Siem Reap et le lac Tonlé Sap. Mais l'abattage illégal des arbres et les plantations lucratives d'anacardiers et de haricots nuisent à l'équilibre hydrologique de l'écosystème et affectent la productivité de la pêche.

Un projet fédérateur

L'UNESCO a récemment lancé un projet pilote de « Renforcement et réhabilitation des systèmes hydrauliques du site du patrimoine

mondial d'Angkor et de la ville de Siem Reap ». Reposant sur une approche scientifique de la durabilité, il entend proposer des solutions et susciter une transformation durable des interactions socio-environnementales dans le bassin. Les cadres politiques, juridiques et institutionnels seront renforcés, et les relations de collaboration, les alliances d'apprentissage et les interventions ciblées de développement des capacités encouragées dans la zone pilote, ainsi qu'au niveau régional et national.

À l'échelon communautaire, les efforts portent sur l'introduction de la durabilité à partir de la gestion des eaux entre la ville et ses alentours. Le projet prévoit une campagne de sensibilisation à l'eau afin d'ouvrir les yeux des habitants de Siem Reap sur les effets d'une réduction de la nappe phréatique sur Angkor et de la déforestation sur la réserve de biosphère de Tonlé Sap.

Le développement durable de la province de Siem Reap est possible si une réelle coopération s'établit entre le gouvernement, les parties prenantes et les habitants. L'État pourrait notamment faire respecter l'interdiction d'exploitation du bois qu'il a lui-même édictée sur le mont Kulen.



Maîtres en génie hydraulique

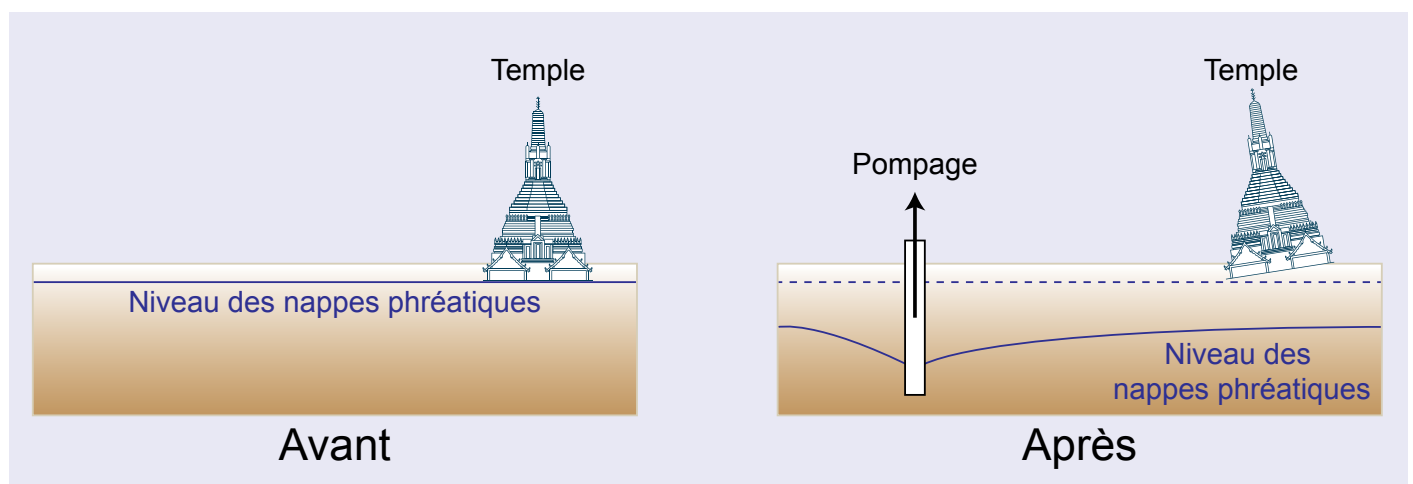
Pour résoudre la question cruciale de la gestion de l'eau, il faudrait pouvoir disposer de données exactes dans des domaines aussi essentiels que le débit de pompage, le niveau des nappes phréatiques et leur taux de recharge, et les diffuser auprès des divers organismes locaux et nationaux concernés. On pourrait ainsi prévoir et planifier les ressources hydriques de la région. Les données de pompage permettraient de connaître avec précision les besoins en eau souterraine, et grâce à un système de surveillance de ces ressources dans la zone d'Angkor, d'alerter les stations de pompage et les usagers privés en cas de dépassement de seuils critiques pour qu'ils interrompent l'extraction jusqu'au rechargement des nappes.

Une première initiative serait d'apprendre à la population à ne pas jeter ses débris dans la rivière. On pourrait aussi réhabiliter la rivière de Siem Reap pour en faire une attraction touristique, en même temps qu'une zone durable d'approvisionnement en eaux de surface. Et restaurer d'autres temples dans les environs d'Angkor afin de protéger ce dernier de l'usure provoquée par l'augmentation du trafic touristique.

Comme l'ont révélé de récentes recherches, les Khmers qui ont bâti Angkor il y a un millier d'années étaient passés maîtres en génie hydraulique. Les gouvernants, qui – à l'instar des administrateurs de nos cités modernes – devaient protéger les habitants des inondations pendant la mousson, et

fournir l'eau pour l'usage domestique et l'agriculture aux saisons sèches, ont édifié un jeu de structures hydrauliques qui ont porté cette civilisation six siècles durant. Ces ouvrages complexes comprenaient des étangs artificiels et des canaux pour le recueil et l'acheminement des eaux de pluie, des *baray* ou réservoirs de stockage des eaux d'irrigation, des bassins en latérite, des douves, des ponts et des digues.

Le Département de la gestion des ressources hydriques de l'APSARA a mené pendant plus de huit ans des recherches théoriques et pratiques afin de réhabiliter le système hydraulique antique d'Angkor. Les douves enserrant les temples d'Angkor Thom et d'Angkor Vat sont désormais restaurées et remises en eau, après des siècles d'assèchement.



Le niveau des nappes phréatiques avant et après le pompage des eaux nécessaires aux besoins quotidiens de la ville de Siem Reap et de ses environs.

© Hang-Peou / Éric Frogé



Chamreoun Sok (République de Corée et Cambodge) est docteur en génie civil et environnement. Spécialiste en gestion des ressources en eau, il a été consultant auprès du Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, de 2015 à 2016.

Ameenah Gurib-Fakim :

« La science est à la base du progrès social »

Pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences, qui affectent particulièrement les petits États insulaires, il faut plus que jamais encourager la recherche et l'innovation et soutenir les chercheurs africains, plaide Ameenah Gurib-Fakim, présidente mauricienne et femme de science.

Entretien réalisé par Isabelle Motchane-Brun

Nous vivons une période de transition économique, démographique, écologique, technologique sans précédent. Dans quelle mesure la science, la technologie et l'innovation sont-elles une réponse à ces défis ?

La science, la technologie et l'innovation ont de tout temps été à la base du progrès social ainsi que de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Avec l'explosion de la population mondiale - 9 milliards d'ici 2050 - l'humain sera appelé à maîtriser davantage les outils technologiques afin de s'adapter avec moins de ressources pour assurer sa sécurité alimentaire, son indépendance en eau et en énergie et ceci dans un environnement menacé par le changement climatique.

En janvier 2017, vous avez présenté au Forum économique mondial, la Coalition pour la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat (CARIE). Quel est son objectif ?

La *Coalition for African Research, Innovation and Entrepreneurship* est une association regroupant plusieurs partenaires, notamment la Fondation Bill et Melinda Gates, le *Wellcome Trust*, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le *National Institute of Health Américain*,

qui ont décidé d'unir leurs efforts afin de promouvoir la recherche et l'innovation sur le continent africain. Son objectif est de contribuer à développer le talent du chercheur africain et d'aider au renforcement de l'écosystème dans lequel il évolue. L'Afrique a fait d'énormes efforts au niveau de la recherche mais l'impact des travaux est relativement limité et n'est souvent pas très visible.

Que faut-il faire pour y remédier ?

Bien souvent, les chercheurs manquent de moyens pour faire aboutir leurs idées en termes de produits ou de création d'entreprises. De plus, l'encadrement légal pour la protection intellectuelle est insuffisant. Les résultats finissent dans des tiroirs ou sont publiés dans les journaux et sont rendus publics avant même d'avoir été protégés par des brevets. La Coalition entend intervenir à ces différents niveaux afin de donner les moyens à ces chercheurs de changer le quotidien des Africains.



Le mot « coalition » renvoie plutôt au vocabulaire politique que scientifique. Le développement de la science est-il avant tout un combat politique ?

La « politique » intervient à tous les niveaux. Il est évident que si les bonnes décisions sont prises par les politiques, au sens de ceux qui ont le pouvoir, ces dernières ne pourront avoir qu'un effet positif sur les institutions scientifiques. L'Afrique ne pourra progresser en matière scientifique que si les décideurs politiques reconnaissent l'importance du financement de la science. Il ne faut donc pas voir le mot « coalition » de manière isolée mais davantage comme un moyen de réunir les forces afin de faire avancer la science en Afrique pour le bien-être de sa population.

Quelle est la différence avec l'Alliance for Accelerating Excellence in Science in Africa (AESA), créée par l'Académie africaine des sciences et le NEPAD ?

Il n'y a pas de différence mais davantage de complémentarité. L'AESA a pour objectif de travailler sur le thème de la santé et bénéficie du support, entre autres, de la Fondation Bill et Melinda Gates et du *Wellcome trust*.

La multiplication de ces institutions dont les objectifs sont similaires ne risque-t-elle pas d'entraîner des doublons et de diluer les financements ?

Il n'y a pas de doublon dans la mesure où toutes ces organisations travaillent en complémentarité.

Vous savez, les besoins sont tellement grands en Afrique qui a pris un tel retard que l'on ne risque pas de « diluer » les financements. Nous devons soutenir toutes les initiatives qui visent à former les ressources et à développer la recherche.

Je vous rappelle que le continent a besoin de plusieurs millions d'ingénieurs et de scientifiques afin d'atteindre les ratios population v/s nombre d'ingénieurs, par exemple, des pays développés.

Les Petits États insulaires comme Maurice sont par définition vulnérables. Que peuvent-ils faire face aux menaces écologiques ?

Maurice est déjà sur la liste des pays à risque surtout dans un contexte de changement climatique. Nous avons hélas peu de solutions pour contrer la montée des eaux, mais il faut consolider et aménager notre territoire. Il faut, par exemple, planter davantage de palétuviers pour freiner l'érosion de nos plages. Ces derniers fournissent un excellent écosystème pour les poissons et autres faunes marines. De toute façon, il faut continuer à planter car les plantes sont le moyen le plus sûr de réduire le carbone de l'atmosphère. Nous devons aussi redoubler d'effort en termes de stratégie pour développer les énergies renouvelables, le recyclage et la gestion de l'eau, car le manque d'eau se fera terriblement ressentir.

Maurice a ratifié l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Concrètement quelles mesures l'État a-t-il déjà pris pour lutter contre le réchauffement climatique ?

Il faut signaler d'abord que Maurice, tout comme le continent africain, n'a pas vraiment contribué aux gaz à effet de serre (GES), mais nous serons parmi les plus touchés.

Nous agissons en solidarité avec le monde en faisant des efforts pour réduire davantage les GES.

Nous avons déjà commencé à développer notre stratégie dans les énergies renouvelables, à améliorer la gestion de l'eau et à revoir l'aménagement de notre territoire. Mais nous devons redoubler d'efforts afin que toutes nos infrastructures soient aux normes « vertes », avec plus de panneaux solaires, par exemple, ou tout autre norme qui s'inscrit dans le développement durable.

Nous devons favoriser toute technologie qui conduira à moins de gaspillage des ressources, à plus de possibilité de recyclage et des industries qui ne sont pas énergivores. Ce sont des concepts qui gagnent peu à peu du terrain car certaines sociétés textiles notamment fonctionnent déjà à l'aide de l'énergie solaire.



Ameenah Gurib-Fakim, présidente de la République de Maurice, au jardin botanique de Pamplemousses.

© Micheline Pelletier

L'éducation et la sensibilisation resteront des axes importants car la population et les autres acteurs économiques doivent impérativement accompagner ce concept et ce, dans toutes les initiatives que l'État veut prendre.

Où se situent les Mascareignes à l'échelle mondiale, en termes de production d'énergies renouvelables ? Et Maurice par rapport à ses voisines comme La Réunion ?

Au niveau des Mascareignes, La Réunion a fait de grandes avancées et produit, je crois, jusqu'à 35 % d'énergie verte. Rodrigues s'est donné comme objectif de dépendre uniquement de l'énergie verte dans un proche avenir. À Maurice, nous avons déjà mis en place plusieurs parcs éoliens et solaires. Je pense que l'avenir dans ce secteur s'annonce bien car nous avançons dans la bonne direction.

Le magazine « Forbes » vous a nommé parmi les 100 femmes les plus influentes au monde. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

D'abord je remercie le magazine pour cette reconnaissance. Je pense que ce coup de projecteur est toujours important pour le pays. Je suis très heureuse si je peux contribuer à montrer au monde que Maurice, malgré sa petite taille, peut avoir de grandes ambitions !

Sur Twitter, vous avez dit : « Les femmes africaines sont au centre de l'agenda du développement continental, mais leurs contributions ont rarement été évaluées et reconnues »...

Oui, il est clair que sur le continent africain, la contribution féminine n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur. Si nous considérons le secteur de

l'agriculture, c'est la femme africaine qui nourrit le continent. Mais les conditions ne sont pas toujours réunies pour assurer son plein épanouissement que ce soit au niveau de l'accès aux capitaux, aux titres de propriété ou à la formation. Si elle pouvait enlever tous ces obstacles, nous verrions certainement une très grande amélioration au niveau de la production alimentaire. C'est aussi vrai pour l'accès à l'éducation que ce soit au niveau primaire ou supérieur : la fille est encore trop souvent pénalisée. Si ce potentiel était mis à contribution et avec un bon encadrement, les femmes pourraient vraiment aider le continent à s'en sortir.



Il y a quelques années, vous vouliez développer les phytomédicaments (médicaments à base de plantes) pour soigner à moindre coût. Où en êtes-vous ?

La validation des recettes traditionnelles est un projet que j'ai dirigé lorsque j'étais à l'université dans les années 1990. Les résultats de ces travaux ont été davantage valorisés lorsque j'ai créé mon entreprise en 2009 - le Centre de phytothérapie et de recherche (CEPHYR) devenu depuis 2015, le Centre international de développement pharmaceutique (CIDP R&I). Créer une gamme de phyto-médicaments fait toujours partie des ambitions du CIDP R&I, mais passer de la recherche à la commercialisation requiert du temps et de gros moyens.

Le travail se poursuit même si je ne suis plus là. Tenez, grâce aux efforts du CIDP R&I, l'huile essentielle du limon de Rodrigues a trouvé preneur dans le monde de la parfumerie ! De nombreuses plantes médicinales de Maurice sont à la base de phyto-ingrédients qui répondent aux besoins de l'industrie cosmétique et pharmaceutique.

Pour vous, le pouvoir est la capacité d'influencer à long terme en laissant un héritage. En tant que présidente de la République et scientifique reconnue, quel héritage aimeriez-vous laisser ?

Mon engagement pour la science et l'innovation reste intact. Disons qu'il a pris une forme différente en m'engageant auprès des décideurs et autres institutions. Je défends l'idée de la nécessité d'investir dans les institutions pour donner les moyens aux jeunes de travailler sur les thèmes prioritaires pour le continent et qui demandent une bonne maîtrise de l'outil scientifique. C'est dans cette même logique que nous avons lancé la Coalition pour la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat que nous évoquons tout à l'heure.

L'héritage que je laisserai sera, j'espère, une prise de conscience sur la nécessité d'avoir des institutions fortes, sur les moyens que nous devons donner aux jeunes pour éviter la fuite des cerveaux en développant non seulement leur potentiel mais aussi l'écosystème dans lequel ils vont travailler. Cela exige des moyens et

je suis convaincue que ces derniers seront de plus en plus disponibles. Ces actions vont aider les pays de la région à émerger. L'histoire a démontré que ce sont les pays qui ont investi massivement dans la science, la technologie et l'innovation qui ont le mieux réussi.

Présidente de la République de Maurice depuis juin 2015, prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science 2007, **Ameenah Gurib-Fakim** est une scientifique reconnue pour ses travaux sur les plantes médicinales des Mascareignes. Elle est notamment membre de *la Linnaean Society of London*, de *l'African Academy of Sciences*, de la *World Islamic Academy of Science* de Jordanie et de *l'African Science Institute* des États-Unis.



Les petits États insulaires sont vulnérables face au changement climatique.

© Daesung Lee

Un tigre baltique très numérique

L'Estonie, l'un des trois pays baltes au nord de l'Europe, s'est hissé au rang des pays les plus avancés au monde sur le plan numérique. D'après *Freedom House*, l'économie, la presse et l'Internet y sont aussi parmi les plus libres de la planète. Comment ce petit pays d'un million trois cent mille habitants s'y est-il pris pour devenir une locomotive des nouvelles technologies ? L'initiative pionnière e-Estonie y est pour quelque chose. Elle a misé sur l'éducation innovante, l'entreprise virtuelle et la citoyenneté numérique.

par **Mari Roonemaa**

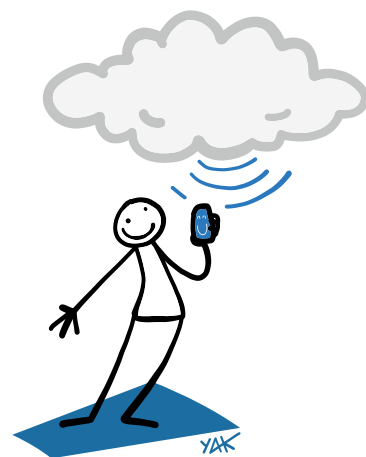
L'histoire fabuleuse de la transformation de l'Estonie en « E-stonie » (selon le bon mot de l'ancien président Toomas Hendrik Ilves) commence en 1996, sous la houlette de la Fondation *Tiger Leap* (*Le Bond du tigre*), chargée par le gouvernement des investissements technologiques. Peu après son indépendance de l'Union soviétique en 1991, le pays a vu dans l'économie en ligne et les innovations technologiques massives la seule issue de secours pour ce minuscule territoire dépourvu de ressources naturelles. *Le Bond du tigre* a donné la priorité à l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) et a doté d'ordinateurs tous les établissements d'enseignement.

Cinq ans plus tard, 10 entreprises privées et publiques créaient la Fondation Look @ World avec l'intention de servir l'intérêt public, en popularisant l'utilisation d'Internet et des TIC notamment dans l'éducation, la science et la culture. Son tout premier projet consistait à former à l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet pas moins de 102 697 participants, soit 10 % de la population adulte de l'Estonie. En y ajoutant, dès l'âge de sept ans, une initiation des écoliers à la programmation. C'était parti ! En juillet 2016, 91,4 % des Estoniens utilisaient l'Internet : un grand bond en avant par rapport à 2000, lorsque seuls, 28,6 % de la population étaient connectés.

Un mot d'ordre : coopération

Les clés de la réussite estonienne résident sans doute dans la coopération et la réciprocité. Coopération, parce que depuis le début des années 1990, les TIC ont été encouragées par tous les gouvernements successifs, soutenus par le secteur privé, les milieux universitaires et les citoyens. Réciprocité, parce que l'État a dû gagner la confiance de ses administrés, qui, en retour, lui ont ouvert l'accès à leurs renseignements personnels. Les Estoniens ont un programme d'identification numérique à faire pâlir d'envie de bien plus grands pays : en quelques minutes, ils peuvent accéder en ligne à n'importe quel service, qu'il soit municipal ou national.

Pour assurer la transparence et la responsabilité, les Estoniens peuvent gérer eux-mêmes leurs informations confidentielles sur le portail gouvernemental, eesti.ee, mais il suffit d'un simple clic pour que chacun puisse vérifier si quelqu'un a cherché à se renseigner sur lui. On relève quelques rares cas, notamment au sein du corps médical et de la police, d'individus condamnés pour avoir contrevenu à la loi et indûment fouillé dans les bases de données, croyant qu'ils passeraient inaperçus. En pure perte : comme l'a souligné Toomas Hendrik Ilves, chef de l'État de 2006 à 2016 et féru défenseur de l'e-Estonie, « *on ne soudoie pas un ordinateur* » !



Le pays du Skype

L'Estonie a ouvert ses frontières afin d'attirer les talents et alimenter l'économie nationale des start-up. Tallinn, la capitale, qui en compte maintenant plus de 400, a été qualifiée de « sorte de *Silicone Vallée de la Baltique* » par le *New York Times*. C'est ici qu'est né Skype, le service gratuit d'appels vidéo qui a révolutionné la communication planétaire, et sorti l'Estonie de son anonymat mondial. Le mot Skype a même fait son entrée dans le célèbre dictionnaire anglais *Oxford* ! Parmi les autres start-up remarquables, citons *TransferWise*, un service de transferts d'argent, et *Jobbatical*, un site d'offres d'emploi qui permet d'exercer ses compétences professionnelles tout en voyageant.

Le secteur tertiaire ou « secteur libre » estonien a pris une part active à la mise en place de la gouvernance ouverte et de l'e-démocratie. Pour coordonner les contributions du public au débat politique, trois portails ont été créés au fil du temps avec l'argent du contribuable. Pour le Secrétaire général du gouvernement Heiki Loot, l'Estonie est sans doute le seul pays au monde qui jouit d'une telle transparence dans l'élaboration des projets de loi et du processus de coordination entre les ministères.

En 2016, le pays était reconnu comme l'un de ceux qui avaient le mieux associé la société civile au processus de consultation sur le plan d'action du gouvernement ouvert. L'un des meilleurs exemples : le portail

d'initiative citoyenne *Rahvaalgatus.ee* lancé cette même année, qui permet de formuler des propositions collectives et de les soumettre au parlement estonien. Voici une façon audacieuse d'expérimenter des méthodes décisionnelles modernes qui a porté ses fruits : sur quinze propositions de loi adressées au parlement par la *Rahvakogu* ou « Assemblée du peuple » (à l'origine une plateforme de consultation citoyenne visant à modifier la législation électorale), trois ont été votées.



Leçon de programmation au « Gustav Adolfs Gymnasium », l'une des écoles publiques les plus connues d'Estonie, fondée en 1631 à Tallinn.

© Stefano De Luigi/VII



« Gustav Adolfs Gymnasium », Tallinn. Comme dans toutes les écoles du pays, les élèves, de tous niveaux, ont des cours d'informatique sur PC ou tablette dès l'âge de 7 ans.

© Stefano De Luigi/VII

Ruée vers les TI

La population estonienne est « assoiffée de nouvelles technologies », affirme Ave Lauringson, qui travaille depuis une dizaine d'années dans le domaine des technologies de l'information (TI) et de l'éducation, au sein du ministère des Affaires économiques. Avec le temps, l'éducation aux TI a débordé des écoles vers les communautés et l'éducation aux loisirs. Récemment, plus de 200 personnes – des parents pour la plupart – sont retournés en classe pour y apprendre à enseigner la robotique en tant qu'activité extrascolaire. « Un tiers des élèves ayant pratiqué pour le plaisir une activité liée aux TI ont reconnu que cela avait ensuite influencé leur choix de carrière », précise Ave Lauringson.

Eesti 2.0, une association à but non lucratif visant à inciter les jeunes Estoniens à embrasser la carrière technologique (sous le patronage d'Ilves), procure aux étudiants différents outils high-tech, ainsi que des suggestions d'application. Le but étant, d'après son site web, eesti2.ee,

de « nourrir la pensée créative dans les différentes disciplines et de connecter les théories scientifiques aux phénomènes et aux événements de la vraie vie ».

Les clubs de robotique, de programmation informatique et autres jouissent d'un franc succès, mais la question de la relation entre les jeunes et l'État électronique demeure encore hésitante. En effet, il est très surprenant de constater que « ces jeunes si férus d'informatique sont bien souvent ignorants en matière de signature numérique, par exemple », relève Ave Lauringson. « Ils n'en ont pas eu besoin pour accéder aux services, et elle devient soudain nécessaire à leur majorité. Or, sans elle, pas de dialogue possible avec l'e-État. »

Une autre difficulté réside dans le niveau de maîtrise informatique des plus de 60 ans, qui en sont encore au b.a.ba en la matière. Lors du lancement du projet *Le Bond du tigre* de transition vers le numérique, les bibliothèques publiques estoniennes avaient été

transformées en centres Internet. C'est là que le troisième âge continue d'accéder à l'e-État, solidement encadré par les bibliothécaires, bombardés « spécialistes en TI ».

Cap 2020

La maîtrise du numérique est une chose, mais elle ne doit pas éluder la sensibilisation aux questions de sécurité et de protection des données. Les autorités compétentes ont lancé plusieurs campagnes et mesures afin de sensibiliser la population et d'appeler les internautes à la vigilance. Le Service estonien de protection de l'enfance, par exemple, met en garde contre la diffusion en ligne d'images pédophiles. De nouveaux programmes éducatifs de la Fondation des technologies de l'information pour l'éducation (HITSA) sont lancés afin de favoriser et intensifier la coopération entre l'industrie des TIC, les universités et autres établissements d'éducation et l'État.



Le plus populaire est sans doute le *ProgeTiger* initié par Ave Lauringson. Fruit d'un partenariat public-privé original, il forme au code informatique tous les écoliers du pays de 7 à 19 ans. En combinant pour cela trois domaines : sciences de l'ingénieur, conception et technologie, et TIC.

Mais un sérieux obstacle se dresse : la disponibilité des enseignants. Comme l'a indiqué récemment le professeur Jaak Vilo de l'Institut des sciences informatiques, à l'université de Tartu, il sera impossible, même en 10 ans, de former le nombre d'enseignants de programmation nécessaire. Aussi propose-t-il que les étudiants les plus brillants offrent une à deux fois par an des cours en ligne aux diplômés du secondaire, touchant ainsi simultanément des milliers de jeunes. Des cours gratuits en ligne (MOOC) ont déjà été proposés aux adultes, mais, insiste Jaak Vilo, il faut maintenant se préoccuper des plus jeunes.

On manque actuellement de données précises sur la fluence informatique du pays : l'heure de vérité sonnera en 2018, lorsque les premiers élèves de 9^e année se présenteront aux tests nationaux dans cette discipline. À l'évidence, les Estoniens savent

désormais se servir d'un ordinateur. Mais l'innovation exige davantage : il faut être capable de créer du contenu, numérique et technologique. En dépit du classement très flatteur de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) - la jeunesse estonienne ne doit pas se reposer sur ses lauriers.

En 2020, il faudra lui avoir donné de solides compétences en matière de résolution de problèmes complexes, de pensée critique et de créativité, mais aussi de coordination avec les autres, de gestion des personnes et d'intelligence émotionnelle. Tout cela en continuant de faire le bonheur des élèves et d'entretenir leur plaisir d'apprendre. Pour y parvenir, le système éducatif estonien devra redéfinir ses objectifs et trouver les enseignants capables de lui permettre de les atteindre.

Mari Roonemaa (Estonie) est responsable de la communication à l'*Open Estonia Foundation*, qui défend depuis 27 ans la démocratie et la société ouverte dans le pays. Ancienne rédactrice en chef d'une revue du secteur tertiaire estonien, elle est également journaliste indépendante.

Le revers de l'e-médaille

Jadis perçu comme un formidable moyen de susciter la réflexion collective, l'espace de libre expression offert sur les principaux sites d'information s'est rapidement transformé en « mur de chiottes », comme on l'a vulgairement défini. Depuis plusieurs années, des propos insultants inondent la sphère publique, par le biais des commentaires en ligne. Au point que *Postimees*, le second portail d'information du pays, a pris l'an passé la décision de fermer sa

section des commentaires anonymes ! La question de l'autorégulation des médias reste posée. Les discours de haine ne sont pas considérés comme une infraction en Estonie, qui s'est pourtant engagée dans ce sens au niveau européen. Le ministre estonien de la Justice a bien suggéré un amendement au Code pénal, mais il n'est guère soutenu. L'atteinte à la liberté d'expression est l'argument le plus couramment invoqué dans le débat public.

M.R.

Des partenariats innovants pour une nouvelle dynamique

La nouvelle génération de partenariats entre les gouvernements, les entreprises et la société civile offre la voie la plus sûre vers la réalisation des objectifs stratégiques de la communauté internationale. Fondée sur le dialogue et les idées nouvelles, cette plateforme inclusive entend non seulement atteindre les objectifs en cours, mais aussi relever les défis du futur.

par Shiraz Sidhva

Réunis à Davos en janvier 2017 pour le Forum économique mondial, les grands patrons présents à ce jamboree de l'élite arboraient au revers de leur veste un nouvel accessoire tendance : un pin's rond aux couleurs des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Oubliant les visées à court terme, telles que l'augmentation des bénéfices ou la croissance des ventes, une armée de grands chefs d'entreprises utilisent leurs positions et leurs sociétés pour combattre le changement climatique, éradiquer la pauvreté, promouvoir l'éducation pour tous, autonomiser les femmes et réduire la propagation des maladies.

Tenu à distance par les agences de développement pendant des décennies, le secteur privé a été invité par les Nations Unies en 2015 à faire équipe avec des organisations de l'ONU, les gouvernements nationaux, la communauté scientifique et la société civile afin de réaliser l'ambitieux programme mondial de développement durable fixé pour 2030. Cet accord universel est le plus inclusif jamais lancé à ce jour. Mais son but ultime – plus de durabilité, de paix et de prospérité pour tous – ne sera atteint que si chacun prend sa part de la tâche : idée inscrite à l'ODD 17, « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

Une fantastique amélioration du bien-être

S'exprimant à Davos lors de la session spéciale consacrée à la « *Coopération pour la paix : s'attaquer aux racines des crises mondiales* », le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres a déclaré : « *Dans le contexte de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur le changement climatique* », il faut « *une nouvelle génération de partenariats, non seulement avec les gouvernements, la société civile et le milieu universitaire, mais également avec le secteur privé, [afin de créer] les conditions d'un développement inclusif et durable, qui constitue la meilleure façon de prévenir les crises et les conflits dans le monde d'aujourd'hui* ».

Selon des calculs récents, a poursuivi António Guterres, la mise en œuvre complète des ODD pourrait procurer des retours annuels sur investissement de 30 milliards de dollars, et les nouveaux partenariats, entraîner « *une fantastique amélioration du bien-être des populations* ».

Comme l'a souligné Amina Mohammed le 28 février 2017 lors de sa première déclaration en tant que Vice-secrétaire

générale des Nations Unies, quelques heures après sa prestation de serment, « *la réussite [de la réalisation des ODD] exigera une approche plus audacieuse en matière de financement et de partenariats. Rien ne sera réalisé sans impliquer tous les acteurs* ». À cette fin, elle a appelé tous les pays à repenser les systèmes et les approches.

Mais, a-t-elle averti, les Nations Unies « *devront s'adapter* » pour pouvoir aider les États membres dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. « *Nous devons innover et revoir notre approche des partenariats et du financement, en nous focalisant sur le long terme.* »

Impliquer le monde de l'entreprise

Paul Polman, PDG de la multinationale anglo-néerlandaise Unilever depuis 2009, est le meilleur exemple de cet escadron de chefs d'entreprise, toujours plus nombreux, qui dépensent beaucoup de temps et d'énergie à prêcher la nécessité pour le secteur privé de participer à la recherche de solutions aux grands défis du monde actuel. Devant ses actionnaires, il a des accents convaincants sur le changement climatique : « *Nous avons déjà dépassé 1 degré, et,*



malheureusement, Mère Nature a déjà commencé à nous envoyer la facture ». Aux étudiants de la London School of Economics, il tient un langage optimiste: « Nous pouvons être la génération qui, en 15 ans, résoudra la question de la pauvreté, et celle du changement climatique ». Le silence se fait dans la salle pleine d'étudiants enthousiastes lorsqu'il ajoute : « J'ai coutume de dire que je représente l'une des plus grosses ONG mondiales. »

Discours inhabituel dans la bouche d'un patron. Mais Paul Polman joint le geste à la parole. L'an dernier, Ban Ki-moon, le Directeur général des Nations Unies d'alors, l'a admis dans le groupe de personnalités éminentes invitées à « joindre leurs voix prestigieuses » aux efforts déployés pour atteindre les ODD d'ici à 2030.

Créé par le PNUD en 2014 à la demande des Nations Unies, le Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable facilite la convergence entre organismes publics et privés au profit du développement. Cette stratégie d'implication du secteur privé poursuit deux objectifs : associer les entreprises dès le départ à chacun de leurs programmes sur le terrain, et créer un conseil consultatif des entreprises au niveau mondial.

Une feuille de route des alliances

Le Groupe consultatif du secteur privé du Fonds, composé de dirigeants de plusieurs grandes firmes industrielles mondiales, l'aide à « établir une feuille de route pour permettre aux alliances entre les secteurs public et privé d'apporter des solutions à grande échelle en vue de réaliser les ODD ». En plus de fournir une assistance pour l'élaboration de modèles d'activité, le Groupe apporte sa pierre à l'édifice en dialoguant avec les parties prenantes publiques et privées, en menant des actions de plaidoyer et de sensibilisation, en proposant des services d'experts-conseils, ou encore en collaborant avec les chercheurs pour produire de nouvelles idées de solutions conjointes.

Grâce aux partenariats public-privé (PPP), les entreprises responsables ont désormais leur place à la table des négociations. Des organisations comme

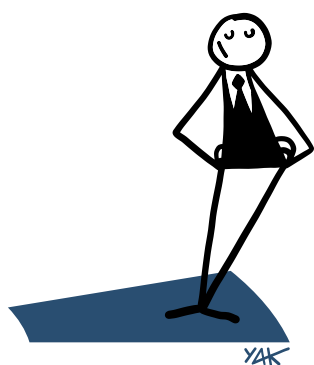
le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD), organisme genevois dirigé par un PDG – fort de plus de 200 sociétés membres représentant un chiffre d'affaires combiné de 8 500 milliards de dollars et 19 millions d'employés, et de 70 conseils nationaux – s'emploient à proposer des solutions commerciales d'envergure aux questions de durabilité les plus épineuses. Au sein de son comité directeur, siège Paul Polman ainsi qu'Ana Botín, présidente exécutive de Banco Santander et seule femme sur ses 15 membres.

« Dans la mesure où (selon le PNUE), le financement des ODD exige à lui seul une mise de fonds de 5 000 à 7 000 milliards de dollars annuels (...), les entreprises ont un rôle crucial à jouer comme source d'investissement et catalyseur du développement et de l'innovation technologiques, en plus d'être un moteur de croissance économique et de création d'emplois », souligne Peter Bakker, président et directeur général du WBCSD. Mais s'agissant des ODD, poursuit-il, « viser 17 objectifs et 169 cibles constitue une tâche redoutable pour tout PDG ».

Soucieux de mettre les entreprises sur la bonne voie, le WBCSD a collaboré avec le Pacte mondial des Nations Unies et la *Global Reporting Initiative* (GRI), une organisation indépendante d'uniformisation internationale qui aide les entreprises, les gouvernements et d'autres organisations à évaluer et communiquer leur impact en matière de changement climatique, de droits de l'homme et de corruption. L'objectif de cette collaboration est d'élaborer un nouveau service, le *SDG Compass*, sorte de « boussole des ODD ». Celui-ci fournit des conseils aux entreprises et mesure leur impact. Il est complété par un *SDG Business Hub*, « plateforme en ligne dynamique fourmillant d'idées commerciales, de nouveaux outils et de ressources dans ce domaine », ajoute Peter Bakker.

Des alliés improbables

Comme le montre l'exemple d'Unilever, l'engagement du conglomérat envers la durabilité et un capitalisme d'un nouveau genre porte ses fruits. « Des partenariats constructifs avec les petits exploitants agricoles ont aidé à





Ombres de mains entrelacées. Centre Niemeyer, Avilés, Asturies, Espagne.

© Julio Calvo/Millennium Images, UK

rendre les chaînes d'approvisionnement plus efficaces et plus résilientes », constate dans le *Financial Times*, Jack Nelson, analyste financier chez *Stewart Investors*.

Lors du tout premier Festival mondial des idées pour le développement durable, organisé à Bonn (Allemagne) aux premiers jours de mars 2017, l'ardente défenseuse des ODD Alaa Murabit, médecin canadienne et fondatrice de la Voix des femmes libyennes, a souligné l'importance que des partenariats et une coopération se nouent entre les « alliés improbables », unis vers la réalisation du programme d'objectifs mondiaux au profit de l'humanité toute entière.

Si le Programme 2030 appelle à une approche mondiale renouvelée et innovante des partenariats, cela fait plus de 30 ans que la Banque mondiale

plaide en faveur des PPP traditionnels, collaboration contractuelle entre acteurs publics et privés, généralement destinée à combler le déficit de financement des projets d'infrastructure publics. « Il faut passer des PPP aux "ABC" : A pour administration, B pour business et C pour citoyens, qui doivent être partenaires à parts égales », martèle Louis Meuleman, chercheur et membre fondateur, avec son épouse Ingeborg Niestroy, de *Public Strategy for Sustainable Development (PS4SD)*.

« Pour réaliser les ODD, il faut une participation sérieuse et opérationnelle de la société civile », insiste-t-il. « Des partenariats ABC exigeraient donc une réorientation des objectifs de chacune des trois parties. Pour les partenaires administratifs, l'objectif serait d'atteindre des cibles concrètes en association avec les partenaires sociaux, tout en obtenant des avantages mutuels, au lieu de viser

les réductions des coûts et des effectifs gouvernementaux. Pour les partenaires commerciaux, la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) pourrait devenir un objectif intégré, outre qu'il crée de la valeur ajoutée. » Et de conclure : « Ajouter la société civile aux PPP après coup ne suffit pas. Ce n'est pas parce que vous collerez des ailes à une voiture que vous la ferez voler : cela reste une voiture ! »



Un changement d'optique s'impose

Leurs détracteurs sont catégoriques : les PPP classiques ne fonctionneront pas dans le cas du Programme 2030, qui exige l'introduction d'un quatrième P, désignant les populations, qui doivent passer en premier. Le Centre d'excellence international sur les PPP de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) soutient des PPP où la priorité est donnée à la personne humaine, ce qui implique d'engager un dialogue significatif avec les parties prenantes, tout en renforçant la capacité des secteurs public et privé à réaliser ces projets. En plus d'être économiquement viables, ceux-ci peuvent alors avoir un impact économique transformateur.

« Les PPP ne sont pas une simple panacée ou une solution miracle pour combler l'énorme déficit d'investissements dans les infrastructures », insiste Anis Chowdhury, chercheur australien d'origine bangladaise, chargé autrefois de l'engagement des parties prenantes et de la sensibilisation au

DAES-ONU (Département des affaires économiques et sociales) et co-auteur d'un document de travail du DAES intitulé « *Public-Private Partnerships and the 2030 Agenda for Sustainable Development: Fit for Purpose?* » [Les partenariats public-privé et le Programme de développement durable : une formule adaptée aux objectifs poursuivis ?].

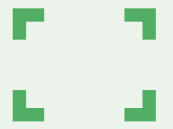
« Pour que les PPP soient un outil efficace de fourniture de services aussi cruciaux que les infrastructures, les pays doivent avoir la capacité institutionnelle nécessaire pour les nouer, les conduire et les évaluer, notamment par comparaison à d'autres sources de financement possibles », explique Anis Chowdhury. « Pour y parvenir, beaucoup de pays en développement auront besoin d'une aide de la communauté internationale sous forme de soutien technique et de renforcement de leurs capacités. »



Trois sphères reflétant la même réalité.

© Nilu Izadi/Millennium Images, UK





Her Kyungsuk, Hamo Jeju 2014

© Hyung S. Kim



Kim Julja, Dodu Jeju 2013
© Hyung S. Kim



Kang Sunok, Hamo Jeju 2014
© Hyung S. Kim

Les haenyeo, légendes vivantes de l'île de Jeju

par Katerina Markelova

Les photos sont saisissantes. Des plongeuses sexagénaires vêtues de combinaisons démodées fixent l'objectif. L'image est rare et ne manque pas de susciter des interrogations.

« *Quand on regarde ce visage, on s'attend à tout instant à ce qu'elle prenne une grande inspiration [...]* Cette personne est une haenyeo », explique, non sans émotion, Hyung-sun Kim, qui a longuement observé « *les gouttes d'eau qui glissent le long de la combinaison de plongée, aussi luisante que la peau des animaux marins* ».

Ce photographe sud-coréen s'est rendu à plusieurs reprises sur l'île de Jeju, au large des côtes méridionales de la République de Corée, entre 2012 et 2014, pour y photographier les haenyeo, ces femmes qui plongent à dix mètres de profondeur sans masque à oxygène pour pêcher des fruits de mer. Cette plongée particulière porte un nom particulier : *muljil*. Dans la vie quotidienne des haenyeo, le mot désigne sept heures de plongée en apnée par jour, 90 jours par an, été comme hiver.

Le photographe a choisi d'extraire ces femmes de leur contexte en les représentant sur un fond blanc. Elles apparaissent sur les photos à peine sorties de la mer après le *muljil*. « *On n'y voit pas l'océan, leur lieu*

de travail, on n'y voit pas la côte où elles déversent les fruits de mer qui remplissent leurs filets. On n'y voit qu'elles », dit Hyung-sun Kim. Ainsi débarrassé de tout élément visuel perturbateur, le spectateur ne se concentre plus que sur le visage et le corps de ces femmes, véritable « *guide illustré à la haenyeo* », selon le photographe. Un guide qui en dit long sur les conditions de vie éprouvantes de ces femmes hissées au rang de symbole de l'île de Jeju.

Phénomène extraordinaire dans une société confucéenne centrée sur l'homme, la culture des haenyeo de l'île de Jeju a été inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2016. Elle contribue à l'amélioration du statut des femmes dans la communauté, mais aussi à l'écologie, grâce à ses méthodes respectueuses de l'environnement. La communauté, organisée en coopératives de pêche, interdit tout recours aux technologies modernes afin d'éviter la surpêche.

Autrefois poussées vers la mer par l'aridité des sols volcaniques de l'île, impropres à une agriculture à grande échelle, les femmes s'orientent aujourd'hui vers d'autres secteurs, comme le tourisme en pleine expansion. Sur les 600 000 habitants

de l'île de Jeju, seules 4 500 femmes pratiquent actuellement la pêche sous-marine ; 2 500 sont réellement actives, et la grande majorité a passé l'âge de 60 ans, selon le *New Yorker*. Depuis les années 1970, l'exercice du métier de haenyeo ne va plus de soi comme autrefois, mais résulte d'un choix délibéré.

Soucieuses de préserver ce riche patrimoine, les autorités locales ont mis en place une série de mesures, dont les plus appréciées sont la couverture médicale gratuite depuis 2002, et la distribution gratuite des combinaisons de plongée.

« *La surface de la mer est une frontière entre la vie et la mort. Les haenyeo passent leur temps à la traverser* », commente le critique d'art Park Young-taik. Curieusement, les haenyeo, aussi modestes qu'intrépides, semblaient ne pas se rendre compte de « *l'importance de leur contribution à la vie de leurs familles et de l'économie locale* », explique Lee Sun-hwa, membre du Conseil spécial d'autogouvernance de la province de Jeju au journal *Korea Times*.

La reconnaissance mondiale, grâce à l'inscription sur la liste du patrimoine immatériel, leur redonnera, à n'en pas douter, estime et confiance en elles.



Les « haenyeo » de Jeju vont à la pêche aux fruits de mer. Elles plongent jusqu'à 10 m sans masque à oxygène.

© Haenyeo Museum



Avant une plongée, les « haenyeo » se réchauffent autour d'un feu.

© Haenyeo Museum



Les « haenyeo » prient la déesse de la mer de leur assurer la sécurité en mer et une pêche abondante.

© Haenyeo Museum



Nettoyage des masques avant de plonger jusqu'à sept heures par jour.

© Haenyeo Museum





La pêche des « haenyeo » contribue pour beaucoup aux revenus de leurs familles.



© Haenyeo Museum



Hyun Kyungchun, Onpyeong Jeju 2014

© Hyung S. Kim





« Chapeaux minarets », série de photos de l'artiste multimédia italo-sénégalaise Maïmouna Guerresi, 2011.

©Maïmouna Guerresi

Le Coran, entre texte et contexte

Pourquoi les Musulmans ne réagissent-ils pas plus fermement face à des organisations terroristes qui agissent au nom d'un islam dans lequel ils ne se reconnaissent pas ? Mahmoud Hussein apporte des éléments de réponse, en analysant notamment le postulat de l'imprescriptibilité coranique.

par Mahmoud Hussein

Les musulmans, dans leur immense majorité, sont révoltés par la régression barbare que Daech représente, ainsi que par sa prétention à parler au nom de l'islam. Un islam dans lequel ils ne se reconnaissent pas. Mais alors qu'ils condamnent cette organisation sur le plan moral et humain, ils ont du mal à s'opposer frontalement à elle, sur le plan théologique. Ils ont plutôt tendance à la rejeter hors de l'islam, à proclamer que son discours n'est pas musulman, et à s'en laver les mains.

En vérité, les choses sont beaucoup moins simples, parce que Daech se réclame de l'islam, et qu'elle se réfère explicitement au Coran et aux Hadiths. Pour réfuter son discours, il faut commencer par admettre cette évidence - qu'il n'y a pas qu'une figure unique de l'islam, qu'il y a eu dans le passé, comme il y a sous nos yeux, des figures différentes, divergentes, voire opposées et même ennemies. On peut dès lors reconnaître que Daech développe une vision particulière, faite non pour convaincre mais pour terroriser, non pour gagner les esprits mais pour éveiller les instincts les plus primitifs et meurtriers. Elle propose une vérité défigurée du Coran et des Hadiths.

Elle doit être condamnée à deux niveaux. D'une part, en ce qu'elle trie, sélectionne, et recompose des fragments des textes fondateurs, en les alignant sur un projet antihumaniste. D'autre part, en ce qu'elle transpose des pans de ces textes, dont la portée est relative au contexte de l'Arabie du

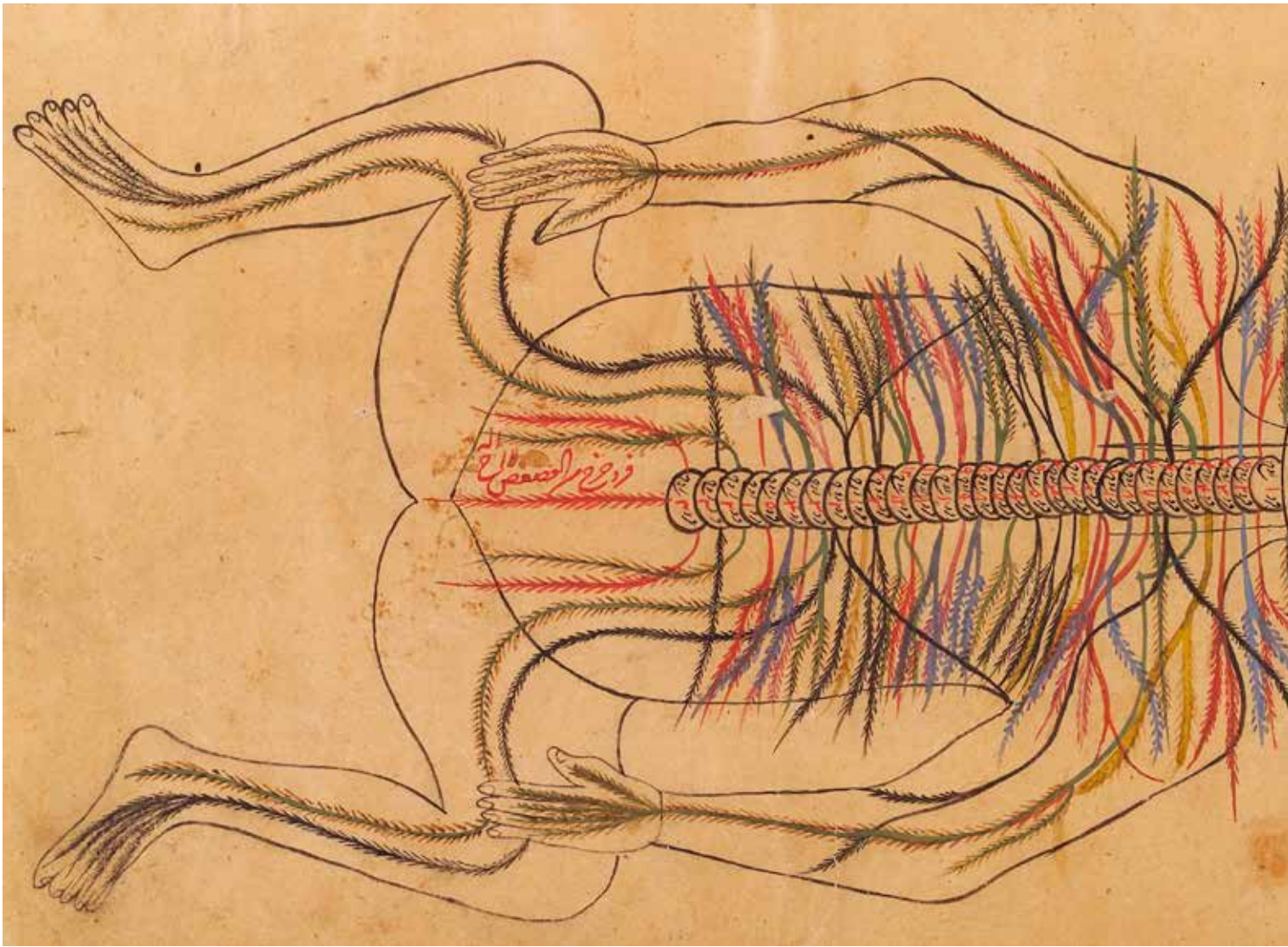
VIIe siècle, en commandements absolus et éternels. C'est par ce biais qu'elle consacre la soumission de la femme à l'homme et la pratique de l'esclavage. C'est par ce biais qu'elle stigmatise à jamais tous les juifs et tous les chrétiens, à partir de jugements portés sur certains juifs et certains chrétiens, dans des circonstances conflictuelles, à une époque qui n'a plus aucun rapport avec la nôtre.

Restaurer le libre-arbitre

Pourquoi tant de musulmans sécularisés, qui partagent cette critique de Daech, ne la proclament-ils pas haut et fort ? Parce qu'il leur faut consentir pour cela un geste radical. Il leur faut assumer, explicitement, le fait que la Révélation contient à la fois des enseignements intemporels et des prescriptions circonstanciées. En d'autres termes, remettre en cause le dogme de l'imprescriptibilité coranique.

Ce dogme repose sur un raisonnement à première vue imparable : le Coran étant la parole de Dieu et Dieu étant infallible, tous les versets du Coran ne peuvent avoir qu'une portée universelle et éternelle. D'où le drame de conscience auquel sont confrontés tant de musulmans aujourd'hui, quand ils butent sur des versets qui s'expliquent dans le contexte de l'Arabie du VIIe siècle, mais ne sont manifestement plus en phase avec les exigences morales de notre époque.





Représentation du système nerveux dans « Le Canon de la médecine » d'Avicenne, 1025.

Or, ce drame n'a pas lieu d'être. On peut rejeter le dogme, sans trahir la vérité première du Coran. Mieux, c'est en rejetant le dogme, qu'on rejoint la vérité essentielle du Coran. Car ce dogme ne découle pas du Coran, mais d'un postulat idéologique plaqué sur le Coran depuis le IXe siècle. Postulat selon lequel la Parole de Dieu est consubstantielle à Dieu Lui-même, elle participe de Sa nature divine, elle est éternelle comme Lui.

Seulement voilà, ce postulat contredit le Coran de part en part. Dans le Coran, Dieu et Sa parole n'ont pas le même statut. Dieu transcende le temps, mais Sa parole s'implique dans le temps. Elle entrelace l'absolu et le relatif, l'universel et le particulier, le spirituel et le temporel. C'est pourquoi le Coran ne peut être lu comme un ensemble de commandements à observer tels quels partout et toujours.



© Wellcome Library, London / Wellcome Images

Mais comment le dogme en question a-t-il pu s'imposer, depuis si longtemps, dans le monde musulman, alors même qu'il défie l'évidence coranique ? Il s'est imposé au bout d'un long combat, qui remonte au IXe siècle, dans la Bagdad des Abbassides.

L'époque est marquée par des courants de pensée d'une exceptionnelle audace. Les théologiens Mu'tazilites soutiennent que le libre-arbitre humain ne s'oppose pas à la toute-puissance divine : c'est Dieu qui a doté les hommes d'une capacité de jugement rationnel et d'une puissance créatrice, nommée *qudra*, en vertu de laquelle ils peuvent produire des actes libres. Les Falasifa (philosophes) constituent une autre école de rationalisme, qui se situe hors du périmètre théologique et vise à embrasser toutes les sphères de la connaissance, dans la tradition de la pensée grecque.

Mu'tazilites et Falasifa verront se lever contre eux un courant conformiste de plus en plus puissant. Gardiens de la tradition, juristes et théologiens vont s'acharner, chacun dans sa discipline, à anéantir la notion de libre-arbitre, en faisant valoir qu'elle remet en cause la toute-puissance de Dieu. L'affrontement décisif entre les deux courants se focalisera sur la question de la nature du texte coranique.

Pour les Mu'tazilites, le Coran est « créé » par Dieu, c'est-à-dire qu'il est distinct de Dieu et qu'il s'inscrit dans un moment de Sa Création. Il implique donc une dimension temporelle, qui offre aux humains une certaine marge d'interprétation. Leurs adversaires soutiennent que le Coran est « increé ». En d'autres termes, qu'il est consubstantiel à Dieu, qu'il participe de Son éternité. Dès lors, il importe moins de le comprendre que de s'en imprégner, de se laisser pénétrer de sa nature divine, par une lecture littérale indéfiniment répétée. Ainsi le texte acquiert-il un statut de vérité absolue, intangible. D'où la notion d'imprescriptibilité du texte coranique.

Ce sont les tenants de cette thèse qui sortiront vainqueurs de l'affrontement. La notion de libre-arbitre a perdu la partie, pour de longs siècles, en terre d'islam. Elle ne réapparaîtra qu'à partir de la fin du XIXe siècle.

Conduite par d'éminents intellectuels musulmans, la pensée réformatrice va alors s'efforcer d'ébranler le dogme de l'imprescriptibilité, en s'inspirant de l'esprit des Lumières, en s'appuyant sur les disciplines modernes de l'histoire, de l'anthropologie, de la linguistique. Sans remettre en cause la source divine de la Révélation, elle va commencer à penser l'historicité de sa manifestation terrestre.

Elle va alors se heurter aux gardiens du dogme, qui vont la condamner en frappant d'illégitimité l'outil méthodologique dont elle se sert : la raison critique, à l'œuvre dans les sciences humaines et sociales. Selon les gardiens du dogme, prétendre que la révélation du Coran répond à autre chose que la volonté intemporelle de Dieu - imaginer qu'elle est reliée, de quelque manière, à un contexte historique particulier - est une aberration conçue par des non-croyants. Elle porte sur la chose divine un regard extérieur à elle. Preuve en est qu'elle est étayée par des arguments puisés dans des disciplines profanes, étrangères à l'islam.



À la lumière des Chroniques du IXe siècle

Se pose alors pour nous la question : peut-on passer outre à cette objection ? Peut-on démontrer le lien nécessaire entre texte et contexte, sans recourir aux sciences profanes ? En se fondant exclusivement sur des textes religieux, indiscutables au regard des gardiens les plus sourcilleux du dogme ?

La réponse est oui. Les textes religieux qui permettent cette démonstration, existent bien. Et depuis longtemps.

Ils sont nés en réponse à un besoin pressant, éprouvé dès le premier siècle de l'islam, dans les écoles coraniques. Le besoin de pénétrer le sens de nombreux versets, dont la compréhension s'avérait difficile, voire impossible, à moins de retrouver les circonstances dans lesquelles ils avaient été révélés.

On s'est employé à répondre à cette exigence, en revenant à la source de toutes les informations disponibles sur la période de la Révélation - celle des témoignages laissés par les compagnons du Prophète. La plupart de ceux-ci, en effet, ne saisissaient pas toujours le sens des versets que le Prophète leur récitait. Ils allaient le trouver, individuellement ou par

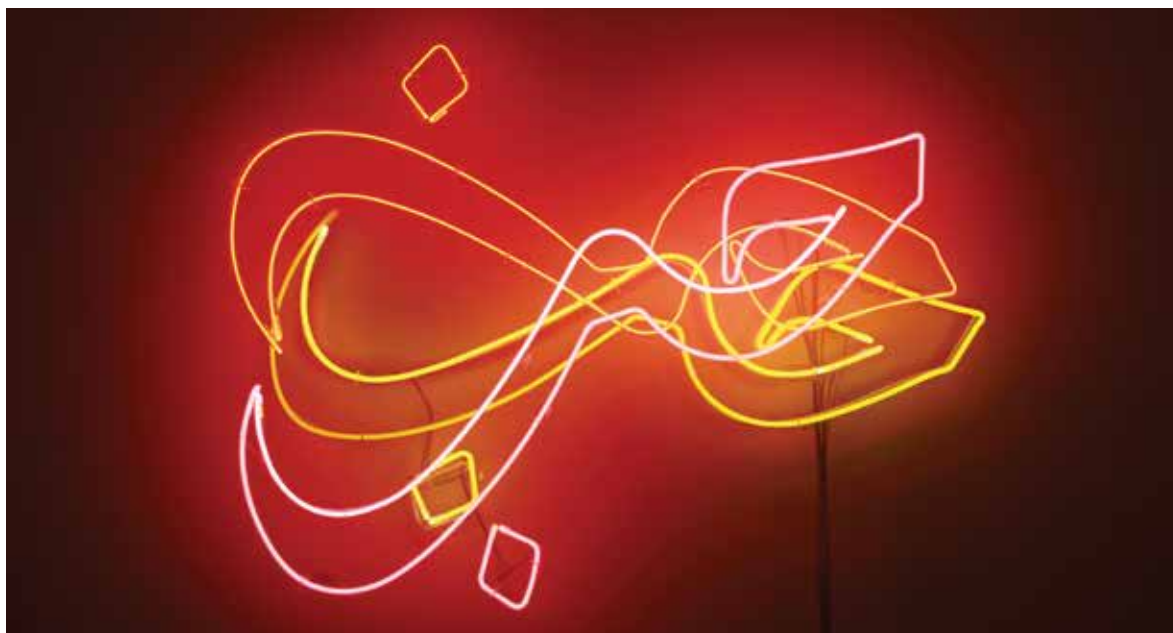
groupes et l'interrogeaient à ce propos. Il leur répondait en explicitant, en commentant, en illustrant, les différents versets.

Après sa mort, c'est à ses compagnons qu'échut la tâche de transmettre, à de nouveaux croyants dont les rangs ne cessaient de grossir, les propos qu'ils avaient entendus de la bouche du Prophète, enrichis de leurs propres souvenirs sur les moments et les lieux où les versets lui avaient été révélés.

Après la mort des derniers compagnons, on a commencé à rassembler ces témoignages et à les mettre par écrit. Au tournant du IXe siècle, apparaît une première compilation, intitulée *Chroniques des faits et gestes du Prophète (Al-Sîra al-nabawîyya)*, signée Muhammad Ibn Is'haq. Elle sera suivie de plusieurs autres compilations, en particulier les travaux de quatre grands chroniqueurs, travaillant sous la dynastie abbasside : al-Wâqidî, auteur de *Kitâb al-Maghâzî (Le livre des Conquêtes)*, Muhammad Ibn Sa'd, auteur de *Kitâb al-Tabaqât al-Kabîr (Le grand livre des cercles de compagnons)* ; al-Tabarî (839-923), auteur de *Kitâb al-Rusul wal-Mulûk (Le Livre des Prophètes et des Rois)* ; al-Balâdhurî, auteur de *Kitâb Ansâb al-Ashrâf (Le livre des Nobles Lignages)*.

Ces Chroniques présentent l'intérêt unique de déployer, sous nos yeux, une fresque où les principaux événements de la vie du Prophète apparaissent dans une certaine continuité. Nous disposons, grâce à elles, d'une cartographie approximative des moments successifs de la Révélation, qui permet de situer des centaines de versets, chronologiquement, les uns par rapport aux autres, en même temps que de replacer chacun d'eux dans son contexte propre.

En lisant le texte coranique à la lumière de ces Chroniques, on est frappé par une évidence : à aucun moment, dans le Coran, il n'est permis de confondre Dieu et Sa Parole. À aucun moment, il n'est permis de déduire, de l'éternité de Dieu, l'éternité de Sa Parole. Une lecture qui replace le texte dans son contexte, nous conduit à faire trois constats fondamentaux. Le premier : dans le Coran, la Parole de Dieu épouse un langage, une culture, des questionnements, qui sont ceux de l'Arabie du VIIe siècle. Le deuxième : dans le Coran, la Parole de Dieu ne se présente pas comme un monologue, mais comme un échange entre Ciel et Terre. Dieu dialogue en temps réel, par l'intermédiaire du Prophète, avec la communauté des premiers musulmans. Le troisième : Dieu ne donne pas à tous les moments de Sa Parole la même portée.



« Deux amants, trois mots », sculpture néon de Zoulikha Bouabdellah, artiste franco-algérienne, 2010.

© Zoulikha Bouabdellah

Le Coran prononce des vérités d'ordres différents, les unes absolues et les autres relatives, les unes perpétuelles et les autres circonstancielles.

Cela est si vrai, qu'il arrive à Dieu de remplacer certaines vérités par d'autres, de décréter l'abrogation de certains versets, par des versets révélés ultérieurement.

C'est le principe de l'abrogation, formulé dans le verset suivant :
« Dès que nous abrogeons un verset, ou que nous l'effaçons des mémoires, nous apportons un autre, meilleur ou analogue ». (Verset II, 106)

La notion du temps, dans le Coran, devient dès lors incontournable. En fait, elle seule permet de rétablir la plénitude du pouvoir de Dieu. C'est parce que Dieu intervient dans le temps, qu'Il peut délivrer des vérités relatives, liées à telle ou telle conjoncture. Et lorsque les circonstances changent, les vérités relatives changent avec elles. Si donc il arrive à Dieu de dire deux choses contradictoires, c'est parce que la vérité a changé entre-temps. Dieu a toujours raison au moment où Il parle. S'agissant de Ses prescriptions relatives, il faut seulement rapporter chacune d'elles aux circonstances dans lesquelles Il l'a édictée.

Il ne peut y avoir de verset « meilleur » qu'un autre, si on reste dans l'absolu. Dans l'absolu tout se vaut, il n'y a pas de comparaison possible. Pour qu'un verset soit « meilleur » qu'un autre, ils doivent être tous les deux de portée relative. Et ils ne peuvent être tous les deux vrais que s'ils sont rapportés à des circonstances différentes, c'est-à-dire à des changements dans le temps.

Il y a donc, dans le Coran, des moments qui se succèdent, des *avant* et des *après*, voire des moments qui en effacent d'autres - soit une dimension proprement temporelle. La conclusion qui en découle s'impose d'elle-même : la Parole de Dieu ne peut être confondue avec Dieu Lui-même. Elle n'est pas assimilable à Son essence divine. On ne peut pas - on ne doit pas - lire le Coran, comme si chacun de ses versets incorporait la divinité de Dieu, comme si la moindre distanciation représentait une trahison vis-à-vis de Lui.

Dès lors que la Parole de Dieu est distincte de Dieu, et dès lors qu'elle s'implique dans le temps des hommes, le postulat de l'imprescriptibilité coranique n'est plus défendable. Non seulement il ne reflète pas la vérité du Coran, mais il la contredit. Le croyant est donc appelé, par le Coran lui-même, à user de sa raison et à assumer

son libre-arbitre, pour trancher entre les versets qui l'obligent et ceux qui ne le concernent plus.

Le Coran cesse alors de lui apparaître comme un ensemble de commandements et d'interdits, à suivre partout et toujours. Il redevient ce qu'il fut durant vingt-deux ans pour le Prophète et ses compagnons : une parole ouverte sur un monde à refaire ; une incitation à penser et à agir en pleine responsabilité ; une chance offerte, à chacun, de retrouver la voie de Dieu sur les chemins de la vie.

Mahmoud Hussein est le pseudonyme commun de **Bahgat Elnadi** et **Adel Rifaat**, deux écrivains franco-égyptiens qui ont publié une série d'ouvrages de référence dont *Al-Sîra* (2005), *Penser le Coran* (2009), *Ce que le Coran ne dit pas* (2013) et *Les musulmans au défi de Daech* (2016).



Ce que la charia n'est pas

À l'origine, la charia n'est pas un code, explique le philosophe marocain Ali Benmakhlouf. C'est une source spirituelle, à orientation éthique, qui freine d'éventuels abus des responsables politiques. Comment s'est-elle transformée en loi ?

par Ali Benmakhlouf

Le mot « charia » revient de manière récurrente dans le discours actuel, véhiculant un ensemble de déterminations fantasmatiques : régimes de terreur, châtiments corporels, répudiations des femmes, revendications extrémistes de groupes terroristes, droit archaïque des premiers âges de l'islam, ensemble de sanctions incompatibles avec les droits de l'homme, etc.

Il est essentiel de comprendre que la constitution de la charia, postulée comme instance transcendante et anhistorique, sert avant tout les régimes les plus autoritaires pour fonder la permanence de leur pouvoir politique sur une loi immunisée contre tout changement.

Étymologiquement, « charia » veut dire en arabe « avenue », « ouverture », « voie ». Comme le souligne le professeur Wael Hallaq de l'université Columbia : « *La charia était autant un mode de vie et une façon de voir le monde qu'un ensemble de croyances.* »

L'opération de production de la charia en tant que loi divine renvoie à un effort d'interprétation appelé *ijtihād*. Il s'agit d'un effort de réflexion effectué par des juristes musulmans qualifiés, consistant à « traduire » les versets coraniques en normes juridiques.

Un siècle après la révélation du Coran, de nombreuses écoles juridiques ont été fondées dans les pays d'islam et elles ont évalué la loi divine de

différentes manières. Quelles qu'aient été leurs interprétations, et quelles qu'aient été les divergences entre différents juristes et philosophes, les unes et les autres ont reconnu que les textes sacrés de l'islam n'étaient que des sources, et non le contenu de la loi. Elles ont mis l'accent sur le fait que la loi divine ne se trouvait pas dans les textes révélés sous une forme achevée. Autrement dit, il n'existe pas de code qui porte le nom de charia. On ne le trouve ni dans les dits prophétiques, ni dans le Coran.

Plus près de nous, le théologien égyptien Ali Abderrazik (1888-1966) attire notre attention sur le fait que la charia est une indication spirituelle, sans aucune orientation législative, et que, par conséquent, il appartient aux hommes de constituer, sur des fondements autres, la manière d'organiser leur cité.

Charia et politique

Un grand débat de l'époque médiévale continue d'être significatif aujourd'hui. Il opposait deux courants de pensée contradictoires. Selon le premier, il fallait doter le mot charia d'un souffle politique, auquel cas la charia gagnait le terrain de la législation et les juges devenaient, comme le voulait Montesquieu dans *De l'esprit des lois* (1748) « *la bouche qui prononce les paroles de la loi, des êtres inanimés, qui n'en peuvent modérer ni la force ni la rigueur* ». Le deuxième courant estimait qu'il était,

au contraire, essentiel d'autonomiser la jurisprudence et de permettre au juge, grâce à l'inspiration religieuse qu'était la charia, de constituer dans le cadre de son tribunal un contrepouvoir au pouvoir politique.

Selon ce deuxième courant, le souverain disposait d'un pouvoir discrétionnaire, au domaine de compétences réduit, qui pouvait suppléer à la loi religieuse par des régulations administratives applicables à certains domaines et à certains types de cas. Il s'agissait de la *siyasa char'iyya* (politique conforme à la loi révélée), un dispositif qui permettait notamment de freiner les abus des responsables politiques, comme l'explique Wael Hallaq, dans un ouvrage publié en 2009, *An introduction to Islamic law* (Introduction à la loi islamique).

En effet, les États prémodernes dissociaient la charia du pouvoir politique, même si la frontière n'était pas toujours très nette et variait d'un État à un autre. En revanche, dans les États modernes, postérieurs à la décolonisation, la charia est considérée comme une partie du droit positif, même si son champ d'application est réduit au statut personnel (régime matrimonial, droit de succession, etc.) dans plusieurs pays. La conception moderne de la loi repose sur la codification et le contrôle, ce qui lui donne un statut de pur instrument de l'État. La politisation de la charia est un phénomène nouveau.

La fatwa change avec le temps

La charia, on l'aura compris, est un concept épistémique, qui a longtemps été flexible et adaptable. La maxime « la fatwa change avec le temps » montre bien que l'avis juridique n'était pas pris pour une vérité immuable et intemporelle. En effet, la fatwa en son sens premier est un avis juridique, sans valeur décisionnelle. La loi était sujette à modification en raison « *du changement des temps ou du changement des conditions de société* », comme le rappelle Wael Hallaq, en 2001, dans *Authority, continuity and change in Islamic law* (Autorité, continuité et transformations dans la loi islamique).

La nécessité de changer est d'ailleurs explicitement reconnue comme la caractéristique principale de la loi divine. Le philosophe médiéval Al Farabi (870-950) est l'un de ceux qui ont décrit la manière dont les législateurs successifs modifiaient la loi. Dans son ouvrage, *Le livre de la religion*, il explique que ces changements ont pour vocation de :

- 1) combler la lacune laissée par le législateur précédent, qui n'a pu légiférer que « *sur les choses de la plus haute importance, de la plus grande utilité et de la valeur et de l'efficacité les plus fortes pour agglomérer la cité* », laissant le reste à quelqu'un d'autre ;
- 2) « *altérer bien des choses légiférées par le premier et les régler selon un autre règlement, s'il sait que ce dernier est le plus concret de son temps* ».

On en déduit que la loi divine est inséparable de son interprétation humaine, étant entendu que l'interprétation est l'affaire d'hommes compétents et non de ceux qui n'ont aucune formation.

« *La loi islamique est caractérisée aussi par un pluralisme légal* », affirme Wael Hallaq, dans *An introduction to Islamic law*. Il explique que « *non seulement elle reconnaît les coutumes locales et en tient compte, mais elle offre aussi une pléiade d'opinions sur un même ensemble de faits* ». Voici pourquoi Wael Hallaq estime

qu'il est hautement paradoxal que le colonialisme européen ait accusé de rigidité la loi islamique dans le seul dessein de la remplacer par les nouveaux codes napoléoniens. C'est le début du démantèlement de la charia qui va contribuer à une perception anhistorique, intemporelle de cette dernière.

Quand une indication spirituelle devient un diktat

Dans la deuxième moitié du XXe siècle, le démantèlement s'est poursuivi quand le mot charia a été inscrit dans des formes de diktat, par l'intermédiaire de la fatwa, et qu'on lui a donné une force décisionnelle, alors que la fatwa n'est qu'un avis consultatif.

En effet, avec le développement du droit moderne, du droit émanant de la puissance étatique, de la généralisation du mode parlementaire dans les pays anciennement colonisés par les puissances dites occidentales (France et Royaume-Uni notamment), la charia fait son entrée dans les codes calqués pour la plupart sur les codes napoléoniens. C'est le « *corset de la procédure parlementaire* » qui donne son autorité à la norme islamique, expliquent Baudouin Dupret et Léon Buskens, dans leur introduction à *La charia aujourd'hui, usages de la référence au droit islamique* (2012).

Dans les constitutions des pays musulmans aujourd'hui, la mention de la charia diffère d'un pays à l'autre. Tantôt elle apparaît comme « conformité », tantôt comme « référence », jamais comme « dérivation » à partir de normes de droit.

Il faut reconnaître que le mot n'est pas suffisamment clair et qu'il ne renvoie pas à un ensemble de normes connues de tous, pour que l'on puisse dire avec sérieux que la charia est appliquée ici ou là. Pour reprendre l'expression de Baudouin Dupret : « *Plus on évoque la charia, moins il est aisé d'en saisir les contours et les fonctions.* » En dehors des rapports de pouvoir, politique et idéologique, comment peut-on véritablement dire ce qu'est la charia ?

Ali Benmakhlof (Maroc) est professeur de philosophie à l'université Paris Est Créteil et membre senior de l'Institut universitaire de France. De *Averroès* (2000), à *La conversation comme manière de vivre* (2016), en passant par la direction de l'ouvrage collectif *Philosopher à Bagdad au Xe siècle* (2007), il a publié une longue série d'ouvrages consacrés notamment aux grands penseurs d'Orient et d'Occident.



Photo de la série « Chapeaux minarets », de l'artiste multimédia italo-sénégalaise Maïmouna Guerresi, 2011.

©Maïmouna Guerresi



Un ouvrage de référence

Différents aspects de la culture islamique,
Éditions UNESCO, 1977-2016

par Nahid Afrose Kabir



©UNESCO

Nous vivons à une époque où les musulmans et leur religion restent mal compris dans de nombreuses régions du monde. Dans les pays occidentaux, ils sont souvent perçus de manière caricaturale comme un groupe homogène et monolithique d'individus violents qui oppriment les femmes. Dans certains pays asiatiques, où ils ont partagé depuis des siècles la même langue et la même culture avec des non-musulmans, le regard que ces derniers portent sur eux a brusquement changé.

Depuis l'attentat du 11 septembre 2001, la rhétorique du « nous contre eux » a été utilisée pour isoler les musulmans de l'ensemble de la société. Certains politiciens vont jusqu'à réclamer l'interdiction ou la fin de toute immigration musulmane.

Il est important de reconnaître qu'une petite minorité de musulmans a recours au terrorisme. Mais il est tout aussi important de rappeler qu'ils sont autant, sinon plus, victimes d'attentats terroristes que les non-musulmans.

Face aux nombreux préjugés auxquels ils doivent se confronter de nos jours, la publication en six volumes sur *Les différents aspects de la culture islamique* (1977-2016) de l'UNESCO est opportune et riche d'enseignements. Elle permet au public d'acquérir de nombreuses connaissances sur l'islam, des fondations de la religion aux croyances et pratiques, en passant par les différentes écoles de pensée à travers les âges.

Lancé dès 1977, dans le sillage d'un travail monumental sur les histoires générales et régionales, cet ouvrage

collectif a été achevé en novembre 2016, avec la parution des volumes I et VI, qui constituent une contribution importante au débat actuel sur l'islam.

Au fil des pages, on comprend les raisons de l'émergence de notions puritaines qui proviennent de certaines branches de l'islam, et l'on apprend comment, au cours des siècles, de nombreux penseurs musulmans ont rejeté les interprétations étroites et dogmatiques du Coran, encourageant les croyants à user de la raison.

Sur la question féminine, l'ouvrage offre également des éclairages intéressants, notamment sur le statut avantageux des femmes sous les dynasties abbasside et ayyubide, du VIII^e au XIII^e siècle, ainsi que sur les voix féministes musulmanes du début du XX^e siècle, dans le monde arabe.

Une place importante dans ces volumes dédiés à la culture islamique est accordée aux contributions des civilisations islamiques, particulièrement dans les domaines des sciences, de la médecine, des mathématiques et de l'astronomie. Pour ne citer qu'un seul exemple : nous leur devons l'invention de l'algèbre !

Le lecteur y découvre également le glorieux passé des sultanats musulmans dont l'héritage est perceptible aujourd'hui encore dans l'art et l'architecture, comme par exemple le Taj Mahal en Inde.

En effet, grâce au commerce de la soie et des épices, de nombreux pays musulmans d'Orient ont été, à bien des égards, et à bien des



Vue intérieure de la Mosquée du Prophète, al-Masjid al-Nabawi, Médine, Arabie saoudite

© Enciktat/Shutterstock

périodes, plus prospères que ceux de l'Occident chrétien. Mais alors que les pays musulmans en Asie et en Afrique commençaient à se développer grâce à leurs échanges commerciaux, l'Occident mit fin à leur épanouissement, en mettant en place un système colonial.

Plus près de nous, l'ouvrage analyse les tensions qui existent au sein de pays musulmans et entre ces derniers, comme par exemple la révolution iranienne, la guerre Iran-Irak, la montée en puissance des talibans, le conflit du Cachemire, la dynamique entre les États de droit séculier et de droit islamique, la corruption, l'insuffisance des services de santé, les inégalités économiques et l'analphabétisme.

La question des minorités musulmanes dans le monde d'aujourd'hui – sujet que j'ai traité dans l'ouvrage – est particulièrement importante, car ce sont précisément les musulmans de ces communautés et les musulmans immigrés qui souffrent de la marginalisation, de l'islamophobie et de la discrimination, comme je le soulignais au début de cet article.

S'adressant à divers publics – aussi bien aux esprits intellectuellement curieux qu'au monde académique, à la société civile et aux décideurs politiques – cette collection de l'UNESCO examine aussi les aspects positifs des relations entre les musulmans et les non-musulmans, offrant des suggestions pour parvenir à une meilleure compréhension mutuelle.

Auteure du chapitre sur les minorités musulmanes dans le monde d'aujourd'hui, publié dans *les Différents aspects de la culture islamique*, **Nahid Afrose Kabir**, originaire du Bangladesh et de nationalité australienne, est chercheuse invitée au Centre Prince Alwaleed bin Talal pour la compréhension entre musulmans et chrétiens à l'université de Georgetown, Washington DC, États-Unis. Parmi ses nombreux ouvrages sur les minorités et l'immigration musulmane dans le monde, le dernier, publié en 2017, est consacré aux musulmans américains : *Muslim Americans: Debating the Notions of American and un-American* (Américains musulmans : débat sur les notions d'américain et de non américain).





Alphadi nommé Artiste de l'UNESCO pour la paix, par la Directrice générale Irina Bokova, Paris 2016.

© UNESCO/P. Chiang-Joo

Alphadi :

Pour une reconnaissance de la créativité africaine

**Entretien réalisé
par Jasmina Šopova**

Vous vous définissez comme « le plus panafricain de tous les panafricains ». D'où vient ce sentiment ?

Je suis panafricain par le sang, mais aussi par conviction. Je suis né à Tombouctou d'une mère marocaine et d'un père nigérien d'origine arabe, j'ai grandi au Niger et j'ai fait une partie de mes études au Togo. J'ai aussi de la famille au Maroc, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire. Tous ces pays font partie de ce métissage que je porte en moi et que je brandis comme un étendard de l'unité et de la dignité africaine.

Qu'est-ce qui vous a amené à la mode ?

Depuis mon enfance, j'ai un élan créateur que je n'ai pu exprimer qu'à la mort de mes parents. Pour eux, il était hors de question que je fasse de la mode ! Ils y voyaient « un travail de femme » et une incompatibilité avec l'islam.

Pour ne pas les blesser, j'ai fait une licence de tourisme à Paris. Le jour, j'étudiais, le soir, j'allais aux défilés de mode. J'ai fini par côtoyer bon nombre des grands couturiers de l'époque. Le diplôme de tourisme en poche, en 1980, je suis retourné au pays travailler à la direction du Tourisme, au ministère du Commerce, à Niamey.

Convaincu que « la culture est un point de départ incontournable pour le développement », Alphadi fait vivre l'industrie textile et valorise les savoir-faire traditionnels à travers le continent africain. Fondateur du Festival international de la mode africaine, ce créateur de mode mondialement reconnu est devenu un symbole de la lutte pour le progrès économique. Son dernier rêve est en passe de se réaliser : la création d'une grande école de la mode et des arts à Niamey. Rencontre avec le « Magicien du désert ».

Trois ans plus tard, vous présentez votre première collection au Niger...

En effet. À l'origine, je souhaitais mettre en place un projet de textile africain avec le regretté Chris Seydou, grand créateur malien. Mais je me suis retrouvé seul et j'ai réuni toutes mes forces d'autodidacte pour créer un atelier de tissage et de broderie. Ce n'est que plus tard que j'ai été formé à l'atelier Chardon-Savard à Paris.

Comment avez-vous financé ce projet ?

Au tout début, j'ai investi de ma poche en travaillant avec une usine de tissage au Niger. C'est ainsi qu'est né le tissu Alphadi. Ensuite, j'ai bénéficié du Programme d'appui au départ volontaire de la fonction publique, d'un crédit d'appui au projet d'entreprise et d'une subvention de l'Union européenne. J'ai acheté mes premières machines, embauché les premiers employés : la marque Alphadi était née.

Une marque qui a gagné ses lettres de noblesse à Paris en 1985.

C'était au Salon international du tourisme. Paco Rabanne, Yves Saint-Laurent et d'autres créateurs et mannequins que j'avais connus du temps de mes études sont venus me prêter main forte.

Mais le moment le plus fort reste le deuxième Festival international de la mode à Paris, en 1987. Tout le ban et l'arrière-ban de la mode s'étaient réunis. Mille mannequins, des dizaines de milliers de spectateurs, un milliard de téléspectateurs à travers le monde ! Voir sa collection défiler à ciel ouvert dans les jardins du Trocadéro, accompagnée de griots et de dromadaires, quelle émotion !

C'était la consécration de tous vos efforts, mais aussi une belle reconnaissance du travail des artisans.

En effet, je travaille avec des artisans très talentueux. Dès le début, j'avais engagé plus d'une dizaine de tisserands et une vingtaine de techniciens spécialisés dans la couture, la broderie et le perlage. Plus tard, j'ai créé une équipe de bijoutiers au Niger, puis une équipe de tanneurs au Maroc.

Dans les années 2000, j'ai lancé une collection de cosmétiques et de parfumerie, produite avec des substances d'origine africaine. Enfin, en 2005, j'ai lancé une collection de sportswear - jeans, T-shirts, etc. - à des prix accessibles pour les jeunes.

Je me bats pour mettre la population en valeur, pour la faire travailler, pour faire reconnaître sa créativité. Je fais



fabriquer mes tissus dans différents pays - Niger, Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Maroc - et je milite pour la réouverture des fabriques de tissus en Afrique.

Par quels moyens militez-vous ?

Pour vous donner un exemple, je suis allé à la manifestation *Le pagne en fête* au Togo, en 2014, pour soutenir la relance de l'industrie textile dans ce pays. Le Togo avait à Datcha, un village à proximité d'Atakpamé, une usine qui employait 3 000 personnes. Elle a été fermée il y a une quinzaine d'années, les ouvriers se sont retrouvés sans travail et depuis ce jour, le wax est fabriqué aux Pays-Bas. Avec tout le respect pour nos collègues européens, il me semble que nous sommes mieux placés pour produire des tissus africains en Afrique.

À l'origine, mon projet en tant que créateur de mode repose sur la revitalisation de l'industrie textile africaine et la valorisation des savoir-faire traditionnels. Toutes mes démarches sont orientées vers ces objectifs.

Combien de personnes employez-vous aujourd'hui ?

Entre 150 et 200 personnes, sans compter les sous-traitants. À mon sens, un créateur de mode est aussi un créateur d'emplois. J'ai toujours été convaincu que la culture était un point de départ incontournable dans le développement d'un pays. Je vais vous donner un exemple. À l'époque où j'ai commencé, le Niger était le quatrième producteur mondial d'uranium. Moi, je ne cessais de répéter que la mode au Niger pouvait être une source de richesse plus sûre que l'uranium. On ne me prenait pas au sérieux, mais entre temps, le cours de l'uranium s'est effondré, alors que la mode a le vent en poupe !

Vous présidez la Fédération africaine des créateurs depuis 1994. Quelles sont vos principales fonctions ?

La Fédération a vu le jour au Ghana et a déplacé son siège au gré des situations politiques des pays africains. Je dois avouer que nous n'avons pas

les moyens de nos ambitions, mais je fais tout mon possible pour aider le développement de la mode et du design africains dans toute leur diversité. Une de mes principales missions est de développer la protection des marques, notamment avec l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, mais aussi avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, pour encourager l'adhésion des pays africains au système international des marques.

Vous avez créé un festival de mode au beau milieu du désert ! Racontez-nous cette aventure.

C'est ma grande fierté ! Le Festival international de la mode africaine (FIMA) est né dans le désert de Tiguidit au Niger en 1998. C'est l'aboutissement de beaucoup de mes rêves : mise en valeur de la création africaine, promotion des jeunes créateurs, rencontres, métissage, cohésion, diversité, paix... autant de valeurs auxquelles j'attache la plus grande importance.

Il ne faut pas oublier qu'au moment de cette première édition, la rébellion touarègue sévissait encore au Niger. Ce n'est pas un hasard si le logo du festival est un turban touareg stylisé. Je voulais lui rendre sa noblesse, le transformer en symbole de paix et non de guerre.

L'édition de 2013 s'est également déroulée sous le sceau de la paix.

En effet, notre slogan était « Pour une Afrique de métissage et de paix » et nous avons rendu hommage à Nelson Mandela, figure emblématique de la paix. J'ai présenté une collection de haute couture en blanc et organisé un défilé dans les rues où tout le monde était habillé en blanc. Un autre grand moment d'émotion !

Paix, culture et développement sont les mots-clés qui accompagnent toutes les éditions du FIMA. Le festival réunit tous les deux ans des créateurs de tous les pays africains, mais aussi des invités venus d'Europe, d'Amérique, d'Asie. Autant le Festival met l'Afrique à l'honneur, autant le dernier jour, il réunit le monde entier sur le même podium.



Alphadi, à Paris, mai 2016.

© Leonardo Džoni-Šopov

En décembre 2016, nous avons réalisé, en collaboration avec la Chambre des métiers de l'artisanat du Niger, la 10e édition du FIMA dans l'Arène des jeux traditionnels d'Agadez, au nord du Niger. Le thème était « Éducation et industrie pour une Afrique de métissage et de paix ». Cela me ravit tout particulièrement, car en 2015, nous avons dû annuler le festival prévu en novembre à cause des événements qui avaient secoué le monde et plus

particulièrement la région ouest-africaine. Le risque zéro n'existant pas, nous avons estimé ne pas être en mesure d'assurer la sécurité du public et des intervenants.

Assoumana Malam Issa, ministre de la Renaissance culturelle, des Arts et de la Modernisation sociale, a présidé la cérémonie de lancement de la 10e édition. Il a annoncé sa décision d'accompagner le FIMA dans sa mission

de faire de l'industrie de la mode et de la haute couture un outil permanent au service du développement. Labellisé comme un événement culturel phare du Niger, il nous sera désormais possible d'organiser le festival chaque année.



Les jeunes créateurs africains y trouvent-ils leur place ?

Une place privilégiée ! Nous organisons depuis 2003, tous les deux ans, un concours de jeunes stylistes en collaboration avec l'Association française d'action artistique et depuis 2010, avec l'Institut français.

Nous recevons entre 250 et 300 dossiers. Un jury international se réunit au Musée des arts décoratifs à Paris et choisit trois lauréats. Depuis cinq ans, les prix sont financés par l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Nous avons aussi un prix pour les mannequins africains qui augmente leurs chances de devenir top-modèles.

Et les « Caravanes Alphadi », qu'est-ce que c'est ?

C'est mon esprit nomade qui m'a inspiré cette idée. Après chaque édition du FIMA, une équipe d'une quarantaine de personnes (couturiers, mannequins, spécialistes de mode, sponsors, journalistes) part sillonner l'Afrique. Nous organisons des défilés Alphadi. Nous rencontrons ainsi les jeunes talents de la région, parmi lesquels notre jury choisira ceux qui présenteront leurs collections lors de la prochaine édition du Festival.

Avez-vous d'autres projets qui visent à promouvoir les jeunes créateurs en Afrique ?

Mon grand projet du moment est l'établissement d'une grande école internationale de la mode et des arts à Niamey. Cela fait dix ans que j'y songe et cela fait deux ans que je dispose d'un terrain. Il fait 3 000 m², et a été donné par le Niger. J'attends d'autres financements pour que ce rêve devienne une réalité.

Les plans sont prêts. Nous avons prévu un atelier usine qui pourra accueillir une trentaine de couturiers du pays et de l'étranger. Ils pourront y créer leurs collections et, le cas échéant, les fabriquer et les vendre sur place. Des logements sont prévus pour les créateurs et les enseignants qui viendront de l'étranger, mais aussi des boutiques, un musée de la mode doté d'une tissuthèque, des salles de défilés.

Le concept s'inspire en partie de « l'école 42 » de Xavier Niel, fondateur de Free, qui privilégie avant tout le talent et le travail en équipe. L'atelier Chardon-Savard de Paris nous aide à concevoir ce projet.

Nous allons construire l'école grâce aux bailleurs de fonds, mais elle devra fonctionner de façon autonome. C'est pourquoi les formations seront



Alphadi Show à la *Black Fashion Week*, Paris 2013.

© Dou Matar Gueye



Images de la première édition du FIMA dans le désert du Niger, 1998.



© Laure Maud Photographe

payantes, bien que pas très onéreuses. La Fondation Alphadi octroiera des bourses et les élèves pourront partiellement couvrir leurs frais d'études en vendant leurs produits dans les boutiques de l'école. Elle créera également une « pépinière de la culture », en offrant des bourses de formation à la création artistique et à la mode, d'une durée de 6 à 8 mois, à de jeunes écoliers de 9 ou 10 ans.

Quel est le rôle de la Fondation Alphadi ?

J'ai créé d'abord l'association Alphadi en 2000, qui est étroitement liée au FIMA et œuvre notamment dans le domaine de l'éducation, mais pas seulement. Pour vous donner un exemple, j'ai organisé à plusieurs reprises des téléthons, dont un en 2012 pour les réfugiés maliens qui a été une très grande réussite. Nous avons travaillé en partenariat avec l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Nous avons recueilli environ 52 000 euros et presque 80 tonnes de céréales.

Actuellement, je suis en train de créer la Fondation Alphadi Héritage (les statuts sont prêts) qui s'occupera surtout

de la formation des femmes et des jeunes filles, mais aussi de la santé et de la malnutrition.

Je dis souvent pour plaisanter que je fais plus confiance aux femmes qu'aux hommes : une femme qui réussit à gagner de l'argent nourrit et soigne ses enfants et les envoie à l'école ; un homme aura plutôt tendance à employer cet argent pour s'offrir... une deuxième épouse !

Sidahmed Alphadi Seidnaly, dit **Alphadi** et surnommé le « Magicien du désert », est né le 1^{er} juin 1957 à Tombouctou, au Mali, au sein d'une famille de commerçants. Il a grandi au Niger dans une fratrie de huit enfants. Père lui-même de six enfants, il partage aujourd'hui sa vie entre les États-Unis, la France et l'Afrique.

Alphadi a été nommé Artiste de l'UNESCO pour la paix le 25 janvier 2016. Il a rejoint la Coalition des artistes de l'UNESCO pour l'Histoire générale de l'Afrique le 23 avril de la même année.

Note : Avec cet entretien, *Le Courrier de l'UNESCO* s'associe à la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique, le 25 mai.





Chucho Valdés en concert à la Maison-Blanche, le 29 avril 2016, à l'occasion de la Journée internationale du jazz.

© 2016 Steve Mundinger

Chucho Valdés au piano : « Je fais du tout-terrain ! »

Après Washington et la Maison-Blanche en 2016, la sixième édition de la Journée internationale du jazz, le 30 avril, convertit La Havane en capitale mondiale de cette musique sans frontières. Pendant les préparatifs de l'événement, nous avons rencontré l'un de ses protagonistes, le pianiste cubain Chucho Valdés. Il explique ce qu'il attend de cette grande fête.

**Entretien réalisé
par Lucía Iglesias Kuntz**

Vous avez participé l'an dernier à la Journée internationale du jazz. Quel souvenir en gardez-vous ?

Extraordinaire. C'était la première fois que je pénétrais à la Maison-Blanche, jamais je n'aurais pensé que cela m'arriverait un jour ! Le plus merveilleux, c'est que nous, les musiciens de jazz, nous formons une sorte de famille internationale. Chacun d'entre nous, ou presque, a eu l'occasion de participer aux mêmes festivals à travers le monde, mais là, ce fut comme une réunion de famille, et musicalement, nous nous sommes tous très bien entendus. J'ai joué avec un bassiste nord-américain, un guitariste africain... le trompettiste était australien, et le percussionniste, indien : une expérience inoubliable ! D'autant qu'il y avait là Chick Corea, Aretha Franklin, Herbie Hancock, Al Jarreau, Marcus Miller... toutes les grandes stars du jazz réunies, ça ne se voit pas tous les jours !

Nous avons démontré que le jazz est si internationalisé que des musiciens de différentes latitudes pouvaient se retrouver et faire de la musique ensemble. Ce fut du jamais-vu, comme une embrassade entre parents à la gloire de l'universalité du jazz.

Vous participez cette année à la célébration de la Journée du jazz à La Havane. Vous en attendez quelque chose en particulier ?

Oui, je suis invité à La Havane, et je suis extrêmement heureux de me retrouver à nouveau en compagnie de musiciens

du monde entier. J'en attends ce que l'on donne toujours dans le jazz, le caractère instantané du phénomène musical. On se réunit et on décide d'un thème sur lequel improviser, et c'est tout. À partir de là, chacun expose son mode, son style. Aucun n'est identique à l'autre : vous pouvez le répéter mille fois, vous obtiendrez mille choses différentes. C'est ce qui est formidable avec le jazz. Il varie constamment et les spectateurs ont eux aussi toujours quelque chose de nouveau à dire.

Nous ne savons pas encore ce que nous allons jouer, et c'est tant mieux. Cela se fera dans la spontanéité, comme toujours, parce que l'improvisation est la spécificité du jazz.

Nous devons jouer au théâtre Alicia Alonso, qui a une excellente acoustique et un très bon piano. Il a été offert par la société Steinway au ministère de la Culture, en octobre 2015, quand nous avons joué, le grand pianiste Lang Lang et moi-même, avec l'Orchestre philharmonique de Cuba. Nous sommes déjà tous très émus à l'idée de ce qui va sortir de nous cette fois-ci. Et le public encore plus !

Vous avez été Ambassadeur de bonne volonté de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation (FAO). Qu'est-ce qui vous a incité à accepter cette nomination ?

Il m'a semblé important d'apporter ma contribution à la FAO, qui intervient là où c'est nécessaire, à travers le monde. J'ai notamment composé la musique

d'un documentaire sur le tremblement de terre qui a dévasté Haïti en 2010. Je l'ai fait parce que tous les bénéfices de sa diffusion allaient à la reconstruction du pays.

Comment travaillez-vous la musique ?

Comme je l'ai dit, le jazz repose en grande partie sur l'improvisation, mais il existe aussi des arrangements où la musique est écrite. C'est ce qu'on appelle en cubain le *pie forzado*, le thème qu'on te donne pour que tu entames le travail d'improvisation. On écrit aussi des harmonies et quelques blocs d'accords que tu dois jouer, mais qui te laissent un espace où exercer ta créativité.

En ce qui me concerne, je me suis exercé jour après jour à établir les bases rythmiques de mes expériences constantes avec les racines afro-cubaines du jazz : le mélange avec les tambours *yoruba*, les tambours *batá*, la conga cubaine... Ces formules polyrythmiques conviennent à merveille pour définir une ligne rythmique sur laquelle improviser, ou une ligne mélodique à partir de laquelle la fusion des cuivres ou le piano lui-même peuvent travailler pour donner naissance à l'improvisation. Et là, tu n'as plus qu'à creuser, parce que ce sont des arrangements qui te donnent une base écrite que tu vas lire pour ensuite développer ton improvisation.





Portrait de Chucho Valdés, par Frank Steward.

© Frank Steward

Jouez-vous toujours avec les mêmes musiciens ?

Je travaille beaucoup et depuis longtemps avec mon groupe, les *Afro-Cuban Messengers*. Mais il m'arrive d'être seulement pianiste, ou de travailler avec un orchestre, ce qui est différent. Là, je viens d'enregistrer un disque à New York avec l'orchestre d'Arturo O'Farrill... en un mot, je ne suis pas une voie unique, je fais plutôt du tout-terrain, parce que j'essaie de ne pas m'attacher, mais au contraire de varier et de trouver continuellement de nouvelles voies.

Comment avez-vous appris le piano ?

Écoutez, je vais vous raconter une anecdote dont je ne me souviens pas, mais on m'a toujours dit que c'était comme ça que j'avais commencé. Mon père était pianiste et sous-directeur de l'orchestre du cabaret *Tropicana*, la principale scène musicale de Cuba, où sont passés tous les grands musiciens de jazz des années 1940 et 1950.

J'avais trois ans et mon père a dû rentrer à la maison parce qu'il avait oublié des partitions pour la seconde partie du spectacle. Il a entendu quelqu'un jouer du piano, des mélodies à deux mains. Et il est tombé sur moi. Il a demandé à ma grand-mère et à ma mère si quelqu'un m'avait donné des leçons... et elles lui ont répondu que

non, que je me contentais d'essayer de l'imiter et que quand il sortait, je m'asseyais à sa place et je faisais comme lui. C'est comme ça que j'ai commencé, paraît-il.

Ensuite, il m'a donné quelques leçons, puis quand j'ai eu cinq ans, il a fait venir un professeur de théorie et de solfège à la maison, et à neuf ans, je suis entré dans une école de musique pour étudier le piano.

Vous avez ensuite joué avec votre père. Quel effet cela faisait-il de jouer avec Bebo Valdés ?

C'était extraordinaire, une double émotion. Jouer avec son professeur, et en même temps avec son père. Et comme, en plus, j'ai toujours été admiratif de l'art de Bebo, chaque fois qu'on jouait ensemble, j'apprenais quelque chose de nouveau. J'ai commencé à me produire avec lui à 15 ans, nous jouions à deux pianos pour la télévision.

Je crois que j'ai été le plus grand admirateur de Bebo Valdés. Un musicien de talent, un père formidable, et un professeur extrêmement exigeant. Les dimanches où je voulais aller au cinéma... j'étais déjà habillé pour sortir, mais il me retenait : demain tu as classe, assieds-toi au piano et joue-moi ce que tu devais travailler. Si le résultat était mauvais, il me disait : écoute, il

n'y a pas de cinéma, change-toi, assieds-toi et travaille. Je lui en suis reconnaissant, parce que j'ai étudié le plus possible et je me suis efforcé de suivre sa ligne musicale.

Vous avez enseigné à votre tour le piano à vos enfants ?

J'en ai six, tous musiciens et tous bons musiciens. Et ce n'est pas parce que je leur ai inculqué la musique, mais parce que ce sont de vrais passionnés. C'est sûr que l'atmosphère musicale de la maison y contribue. J'ai joué avec Chuchito, j'ai joué avec Leyanis, ma fille, une excellente pianiste diplômée en Italie et à Cuba et qui compose et joue maintenant d'une façon incroyable. Emilio joue des percussions, et Yousi a étudié la direction de chœur et joue de la batterie, comme Jessi, qui est lui aussi batteur. Le cadet, Julián, a dix ans et je viens juste de lui donner une leçon.

À l'ère du numérique et de la musique électronique, comment inciter les jeunes à continuer de pratiquer le jazz ?

Depuis les *Irakere*, mon premier groupe dans les années 1960, jusqu'à aujourd'hui, j'ai collaboré avec tous les nouveaux talents. L'électronique et l'ordinateur, pour moi, c'est le XXI^e siècle, et cela en a poussé beaucoup à utiliser des programmes qui facilitent considérablement l'orchestration, les arrangements, aujourd'hui bien plus faciles à réaliser que dans les années 1950. La jeune génération maîtrise parfaitement ces nouvelles techniques et je suis persuadé qu'elles sont d'une grande utilité. C'est là qu'est l'avenir.

Lauréat de six prix *Grammy* et de trois *Grammy Latinos*, **Dionisio Jesús Valdés Rodríguez**, dit « Chucho », est né en 1941 à Quivicán (Cuba). Il est pianiste, compositeur, arrangeur et chef d'orchestre. Il a enregistré plus de 90 albums et collaboré à plus de 50 autres. Citons, entre autres albums, *Lucumí* (1986), *Solo piano* (1991), *Pianissimo* (1997), *Babalú Ayé* (1999), *Boleros inigualables* (2000) et *Border free* (2013). Il est le fils de Bebo Valdés, également pianiste de jazz afro-cubain.

Regardez-moi, je suis belle



« Esther et la maternité », par Patricia Willocq (www.patriciawillocq.com).

© Patricia Willocq

Cette photo fait partie d'une série de 15 photos intitulées « Look at me, I am beautiful » (*Regardez-moi, je suis belle*) réalisée par la photographe Patricia Willocq (Belgique), gagnante de l'*Alfred Fried Photography Award 2015*.

La série raconte les événements marquants de la vie d'une petite fille née d'un viol : sa naissance, ses premiers pas, son premier jour d'école, son mariage, son premier jour en tant que mère, etc.

Patricia a baptisé la petite fille Esther et a situé son lieu de naissance à Goma, une ville de la République démocratique du Congo, témoin de crimes de guerre et de violences sexuelles horribles depuis les années 1990. Dans chacune des photos,

Esther occupe le devant de la scène, grandissant toujours entourée d'hommes qui la soutiennent et la protègent. Ces hommes sont en fait les bourreaux, mais dans les photos, ils la protègent et lui apportent la dignité et l'amour qu'elle mérite.

Tous les enfants qui apparaissent dans les photos sont nés réellement à la suite d'un viol, et toutes les femmes ont été victimes d'abus sexuels. Les photographies de Patricia sont délibérément mises en scène, au point d'en devenir presque irritantes et kitsch. Mais cette approche audacieuse est conçue pour provoquer l'observateur : la mise en scène idyllique, illustrée par des vêtements colorés et de sourires radieux, rend à ces femmes leur dignité et leur fierté.

« La série est comme un conte de fée africain où les bourreaux deviennent les défenseurs et le bien l'emporte sur le mal », a déclaré le jury. « C'est l'analogie d'une belle vie où le droit à l'enfance, à l'éducation, à une profession, à une famille et à l'auto-réalisation sont respectés. Ces photos ne sont pas mélancoliques ; ce sont des messages humanitaires forts qui affirment que la paix est avant tout une question de tolérance, de respect et d'appréciation. »

Note : Cette page du *Courrier* de l'UNESCO est dédiée à la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit (19 juin 2017).



Former les juges pour protéger les journalistes

Des MOOC spécialement conçus pour les magistrats d'Amérique latine les forment à promouvoir et protéger la liberté d'expression et sollicitent leur aide afin de rendre cette région moins dangereuse pour les journalistes. La Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, aura cette année pour thème « Des esprits critiques pour des temps critiques ». Quel meilleur moyen pour former des esprits critiques que d'enseigner la liberté d'expression aux gardiens du système judiciaire ?

par Rosental Calmon Alves

En mai 2013, lors d'une conférence organisée par l'UNESCO au Costa Rica pour le 20^e anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse, j'ai fait part de mon enthousiasme pour les cours en ligne ouverts à tous (MOOC) à Frank La Rue, alors rapporteur spécial des Nations Unies pour la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression. Ces formations en libre accès et sans limite de participation dispensées sur le net avaient commencé à gagner du terrain l'année précédente, en 2012, lorsque j'avais contribué au lancement du premier programme mondial de MOOC en journalisme au *Knight Center for Journalism in the Americas* de l'université du Texas à Austin. En quelques sessions, nous avons pu atteindre des milliers de journalistes à travers le monde - ils sont aujourd'hui près de 100 000 - et leur proposer une formation à des compétences de haut niveau auxquelles ils n'auraient jamais eu accès autrement.

Après nous être extasiés sur la « magie » du libre accès aux études de journalisme offert par les MOOC aux quatre coins du monde, Frank La Rue et moi-même sommes passés à la question qui agitait cette conférence de l'UNESCO : comment mettre un terme à l'impunité endémique des crimes commis contre les journalistes ? Car l'impunité dont jouissent les meurtriers et agresseurs de journalistes

est une plaie dans de nombreux pays d'Amérique latine. Seuls 11 % des meurtres de journalistes en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été élucidés ces dix dernières années, selon les données de l'UNESCO publiées en 2016. Comme le constatent maints experts de la région, cette impunité est souvent une invitation à commettre d'autres actes violents contre les journalistes.

Ces dernières années, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) n'a pas seulement classé le Mexique, le Brésil et la Colombie parmi les pays les plus meurtriers pour les journalistes en exercice, il les a également inscrits en tête de l'Indice mondial de l'impunité, qui répertorie les pays où leurs assassins échappent à la justice.

Nous nous sommes demandé si les MOOC pouvaient être une arme contre les violences faites aux journalistes dans la région. Pouvaient-ils former les juges aux questions de la liberté d'expression et de la protection des journalistes ?



© UNESCO / Marc James

Du rêve à la réalité

Catalina Botero, alors rapporteure spéciale sur la liberté d'expression à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) partagea aussitôt notre enthousiasme, bientôt rejointe par Guilherme Canela Godoi, conseiller en communication et information de l'UNESCO pour l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay (MERCOSUR) et le Chili. Ensemble, nous décidâmes de concrétiser notre rêve et de lancer un MOOC destiné à la magistrature.

Proposé quatre fois entre 2014 et 2016, le cours en ligne, intitulé « Cadre juridique international de la liberté d'expression, de l'accès à l'information et de la protection des journalistes », a bénéficié à plus de 3 000 juges et personnels judiciaires d'Amérique latine. Fruit d'une collaboration entre l'UNESCO, la CIDH et le *Knight Center*, il s'adressait à tous les pays latino-américains, excepté Cuba.

Aujourd'hui, Frank La Rue est sous-directeur général pour la communication et l'information à l'UNESCO, et Catalina Botero, doyenne de la Faculté de droit de l'université des Andes, à Bogota en Colombie, son pays natal. En compagnie d'Edison Lanza, le rapporteur spécial sur la liberté d'expression de la CIDH, ils planchent sur la cinquième édition révisée et améliorée du MOOC sur la liberté d'expression, lancée le 8 mai 2017, quelques jours après la conférence organisée par l'UNESCO à Jakarta (Indonésie) pour la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Ce MOOC reprend le modèle de formation au journalisme utilisé par le *Knight Center*. Asynchrone, il permet à chaque étudiant de travailler aux jours et aux heures qui lui conviennent pendant la période de formation – six semaines en l'occurrence, du 8 mai au 10 juin 2017. Chaque module hebdomadaire associe une série

de cours vidéo, de matériels de lecture et de forums, sur lesquels les étudiants doivent débattre d'un sujet et répondre aux questions posées par les instructeurs. Chaque formation accomplie avec succès donne lieu à un certificat.

Tâter le terrain

Le programme pilote, lancé à l'automne 2014 grâce à une subvention du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO, était exclusivement destiné aux juges et autres personnels judiciaires du Mexique. Il s'agissait de tâter le terrain et nous ignorions tout de la réaction des magistrats mexicains.

Elle dépassa toutes nos espérances : nous reçûmes plus de 1 000 demandes, et pas moins de 932 juges, magistrats, procureurs, greffiers et autres fonctionnaires des tribunaux à travers



le Mexique furent admis à ce premier MOOC. Cet extraordinaire succès devait beaucoup au soutien de la Cour suprême mexicaine. Nous sûmes alors que nous avions pris la bonne voie en choisissant le numérique pour proposer une formation de qualité, d'un bon rapport coût-bénéfices comparé à l'enseignement classique en présentiel.

Comme cette version pilote était destinée au système juridique mexicain, nous demandâmes à Miguel Rábago, professeur à l'École de droit de l'université ibéro-américaine, à Mexico, de traiter de la législation mexicaine concernant la liberté d'expression. Margarita Torres, qui enseigne le journalisme dans la même université, fut chargée d'arbitrer les discussions au sein du MOOC et de faciliter les contacts entre étudiants et instructeurs.

Après la réussite des deux bancs d'essai mexicains - l'un au niveau national, l'autre dans l'État de Coahuila - le premier MOOC destiné aux juges d'Amérique latine fit ses débuts à l'automne 2015. Le gouvernement suédois soutint le projet, rejoint par le Réseau ibéro-américain d'écoles de la magistrature et le Sommet judiciaire ibéro-américain : 1 200 participants ont ainsi pu en bénéficier.

Les moniteurs à la rescousse

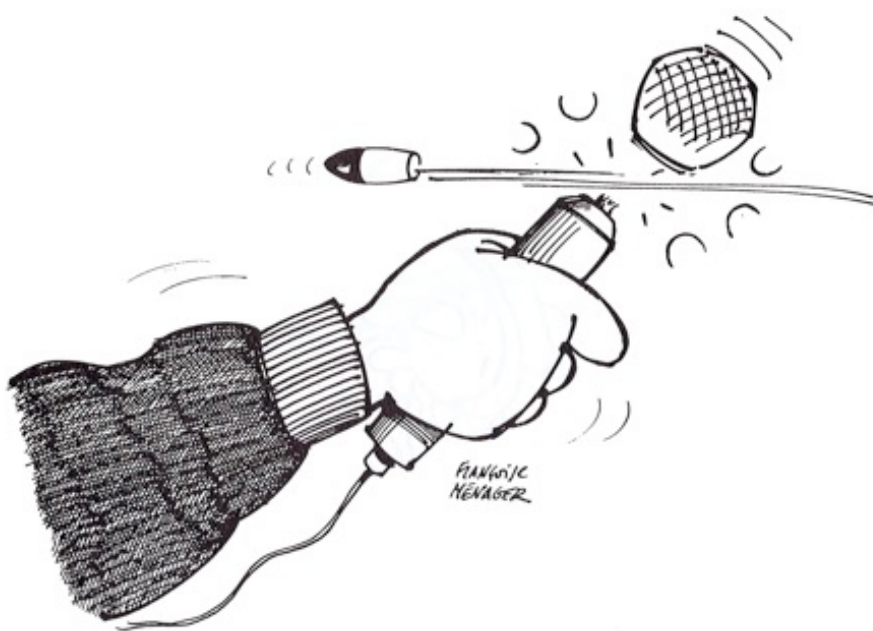
Un deuxième MOOC, à la sélection plus rigoureuse donnant la préférence aux juges, a été lancé l'année suivante. La nouveauté, pour les 624 participants sélectionnés, fut l'introduction d'une équipe de moniteurs - des avocats venus de différentes régions d'Amérique latine - spécialement formés par Catalina Botero pour animer le cours. Les moniteurs sont notamment chargés de piloter les activités des forums de discussion - noyau du MOOC - et de répondre aux questions juridiques des étudiants. Autre innovation, le fractionnement des forums par région ou pays, qui facilite les débats et la présentation de cas et de références. Les moniteurs ont fait du si bon travail qu'ils sont déjà réembauchés pour la formation 2017.

Comme pour tous les projets de formation à distance du *Knight Center*, les étudiants ont été invités à évaluer le contenu et l'encadrement des MOOC. Les réactions sont jusqu'à présent extrêmement positives, avec des taux élevés de satisfaction concernant le cours, l'utilisation de la plateforme et les instructeurs et moniteurs.

Le MOOC « *a changé mon point de vue sur la nécessité de préserver et de protéger le droit à la liberté d'expression* », note un étudiant. Une juge de cours d'appel, qui a suivi le MOOC en 2016, reconnaît que ce cours lui a donné « *une plus large perspective sur le sujet [la liberté d'expression]* » et lui a permis « *de mieux saisir son importance au niveau international, car c'est effectivement un moyen essentiel de renforcer l'État de droit dans une société démocratique. Ma perception s'en est trouvée changée. J'en tiendrai compte dans mes décisions en tant que juge de la cour d'appel* ».

Quatre ans après la conférence du Costa Rica, l'Amérique latine reste l'une des régions les plus dangereuses au monde pour les journalistes. Mais les juges y sont toujours plus nombreux à se former à la législation internationale en matière de liberté d'expression, d'accès à l'information et de protection des journalistes. Les MOOC sont un exemple d'action concrète pouvant contribuer à une meilleure compréhension des questions de liberté d'expression dans la région.

Rosental Calmon Alves, pionnier du journalisme en ligne dans son Brésil natal, est directeur fondateur du *Knight Center for Journalism in the Americas*, un programme de formation à distance qui vient en aide à des milliers de journalistes à travers le monde. Alves est titulaire de la Chaire Knight en journalisme international de l'université du Texas à Austin, où il a également occupé la Chaire UNESCO en communication de 2004 à 2016. Il a été président d'Orbicom, le réseau international des chaires UNESCO en communication.



Comprendre les océans

Nous en savons plus sur la topographie de Mars que sur les fonds marins de la Terre, alors que les océans ont un impact beaucoup plus important sur notre quotidien que la surface de Mars, explique Shin Tani. Mais aujourd'hui, nous avons la capacité de cartographier le plancher océanique mondial dans les moindres détails. C'est un élément crucial pour la gestion des ressources halieutiques et des changements environnementaux, la compréhension du transport des sédiments, la prévision des tsunamis, l'extraction minière et bien d'autres secteurs.

par Shin Tani

Nous en savons plus sur la topographie de Mars que sur le plancher océanique de la Terre. Cette lacune est en grande partie liée au fait que des ressources ont été plus facilement allouées à l'exploration de la surface d'autres planètes, mais aussi parce que la cartographie subaquatique est une entreprise difficile, particulièrement en grande profondeur.

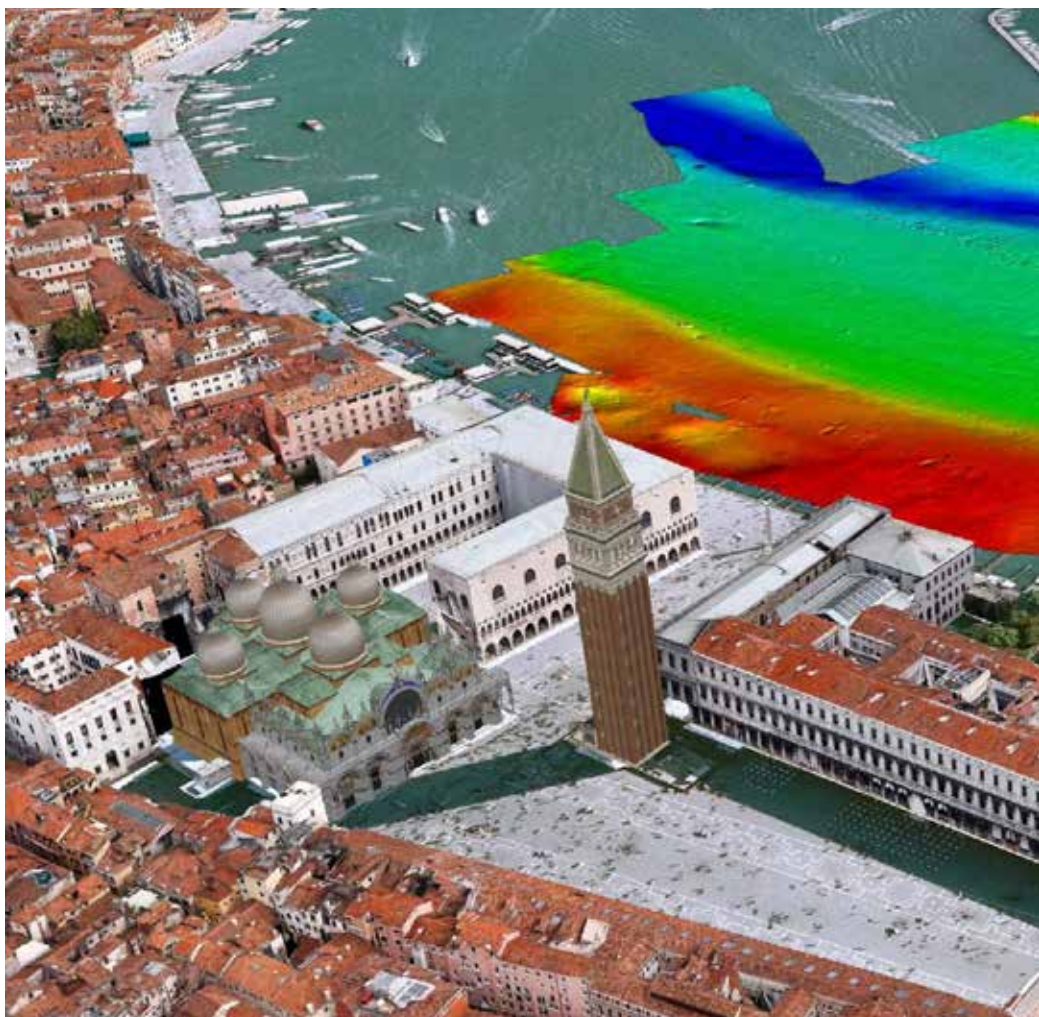
L'eau absorbe, reflète et réfracte la lumière au point qu'il est difficile d'y « voir » à travers avec des médias visuels à plus de quelques dizaines de mètres. Des pans énormes des océans sont encore mal cartographiés, et c'est notamment le cas pour les régions en retrait des zones côtières et nationales. Les environnements tels que les banquises polaires et les océans couverts de glace sont aussi méconnus aujourd'hui que l'océan profond l'était pour les pionniers de la cartographie océanique il y a plus de cent ans.

Mais aujourd'hui, avec l'avènement de la cartographie par satellite, au sonar multifaisceaux et grâce aux avancées

dans la télédétection, nous avons accès à un ensemble de technologies toujours plus étendu, qui permet de cartographier le plancher océanique mondial en détail.

Les avancées récentes dans le domaine de la cartographie par sonar multifaisceaux – des ondes sonores sont réfléchies sur le fond marin grâce à des instruments fixés sur les navires – ont tellement amélioré la résolution cartographique du plancher marin que les données obtenues antérieurement sont désormais considérées comme obsolètes. Les conclusions scientifiques fondées sur un faible nombre d'informations bathymétriques doivent être examinées de nouveau et précisées. Environ 11 % seulement de l'Arctique ont été cartographiés par multifaisceaux, ce qui laisse de larges zones de la région à cartographier de cette façon afin de veiller à ce que toutes les activités marines de la région en profitent pleinement.





Bathymétrie des eaux peu profondes de Venise, Italie.

Le coût de la technologie multifaisceaux a considérablement diminué depuis sa première utilisation dans les années 1960 et 1970, ce qui en fait une option plus économique.

Parallèlement, d'autres techniques se développent, telles que la géodésie par satellite, ou cartographie par gravité. En calculant les anomalies des champs gravitationnels, ce procédé permet de mettre en évidence des sommets et des creux sur le fond marin.

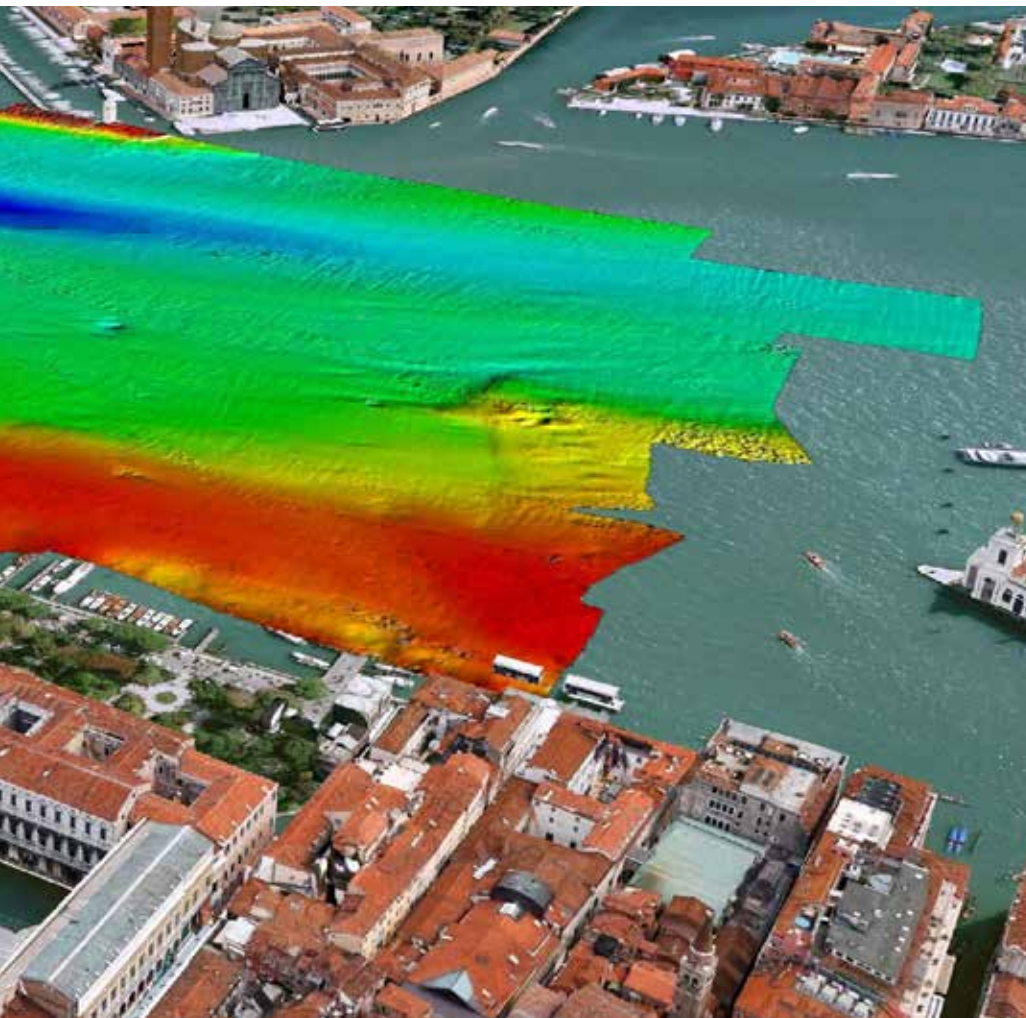
Néanmoins, cela demande du temps, de l'investissement et de la coordination. En particulier, la responsabilité incombe à la communauté scientifique d'expliquer au public et aux organismes de financement pourquoi la bathymétrie – étude de la profondeur et de la topographie des fonds marins – mérite plus d'attention.

Des progrès ont été réalisés dans ce domaine. En juin 2016, au Forum sur la future cartographie du plancher océanique qui s'est tenu à Monaco, Yohei Sasakawa, président de la *Nippon Foundation*, la plus grande fondation privée du Japon qui soutient depuis longtemps les principales questions maritimes, a annoncé, une cartographie du plancher océanique tout entier d'ici à 2030. Elle sera faite en partenariat avec la Carte bathymétrique générale de l'océan (GEBCO), un projet conjoint de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, soutenu par la *Nippon Foundation*.

À quoi sert la bathymétrie

Il n'est pas difficile de justifier l'allocation de plus de ressources à la cartographie océanique : les océans sont des régions aussi fascinantes et difficiles d'accès pour les humains que d'autres environnements de la Terre ou de l'univers, si ce n'est plus, avec une myriade de découvertes bénéfiques faites lors de l'exploration océanique. À en juger par les expériences passées, ils nous réservent de nombreuses surprises. De surcroît, les océans ont un impact bien plus direct sur notre quotidien que la surface de Mars.

La bathymétrie est d'une importance vitale pour la navigation et la gestion des côtes, mais elle a également d'autres fonctions, toujours plus nombreuses. Elle est fondamentale pour l'étude de la circulation des eaux profondes, des marées, de la prévision



© Marzia Rovere

des tsunamis, de la remontée des eaux froides depuis les profondeurs, des ressources halieutiques, de l'action des vagues, du transport des sédiments, du changement de l'environnement, de la stabilité des pentes, de la paléo-océanographie, du choix des sites pour les plateformes, câbles, pipelines et éoliennes offshore, du traitement des déchets, de l'extraction de minéraux et bien d'autres domaines.

D'un point de vue commercial, l'argument le plus évident est le suivant : plus nos connaissances du plancher océanique seront développées, plus nous serons en mesure de gérer efficacement les environnements marins en vue de garantir une pêche durable et productive. La bathymétrie est primordiale pour notre compréhension des habitats marins en eaux profondes. Une meilleure connaissance des océans contribue

également à rendre les industries extractives plus sûres et plus efficaces.

Mais l'utilité de la cartographie des planchers océaniques va bien au-delà des considérations commerciales. Pour prendre l'exemple de l'étude des tsunamis, si les scientifiques en savent plus sur les contours des fonds marins et des profondeurs de l'océan, alors les prévisions de mouvements de vastes étendues d'eau - générés par des séismes sous-marins - devraient devenir plus fiables. La modélisation de la propagation des tsunamis nécessite à la fois une bathymétrie des profondeurs de l'océan et une cartographie de haute définition des zones à proximité des côtes. Cela permet d'avoir une vision globale de la façon dont l'eau se déplace des eaux profondes jusqu'aux eaux superficielles, et de l'impact que cela aura sur la côte.

Une meilleure cartographie des planchers océaniques n'améliorera pas notre capacité à prévoir l'arrivée des tsunamis, car ceux-ci sont engendrés par des événements sismologiques, mais elle devrait nous fournir plus d'informations quant à leur trajectoire et à leur intensité, une fois formés.



Développer la compréhension du changement environnemental

La cartographie des planchers océaniques est également essentielle pour suivre et prévoir les changements environnementaux à plus long terme, avec un impact majeur sur nos vies. Nous savons que le changement climatique est en cours, que les océans se sont réchauffés et les courants marins ont évolué. Le lien entre ces différents événements fait encore l'objet de débats, mais nous savons qu'ils ont lieu et nous devons répondre à leur impact.

Le travail mené dans les fjords du Groenland et dans l'Antarctique, où se trouve la majorité de la glace de la Terre, constitue un bon exemple de la façon dont une connaissance approfondie de la bathymétrie peut nous aider. Nous avons mesuré, et commencé à constater, les effets de l'afflux d'eaux plus chaudes vers les glaciers émissaires des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique. Cela entraîne une fonte des glaciers, un vêlage de grande envergure (où une partie de la calotte glaciaire se détache), des ruptures de glace massives et un recul des glaciers. Ce processus est particulièrement visible dans des lieux tels que Jakobshavn, à l'ouest du Groenland, et Pine Island Bay en Antarctique de l'ouest.

Ces événements ont pour conséquence une accélération plus rapide des courants glaciaires qui drainent les glaciers et les calottes glaciaires, ce qui en retour participe à l'élévation du niveau de la mer. L'ampleur et le rythme de l'élévation du niveau de la mer sont difficiles à prévoir, et c'est pour cela que nous avons besoin de prendre en

compte le plus de facteurs possibles, notamment le rythme de fonte des glaces, afin de rendre les prévisions plus fiables.

La bathymétrie peut nous aider à mesurer la profondeur d'eau des fjords et les points d'accès par lesquels les eaux souterraines plus chaudes peuvent s'immiscer et s'écouler vers le glacier, ou, dans le cas d'une calotte glaciaire, en dessous de celle-ci. Mais ces zones sont extrêmement mal cartographiées.

Dans certains fjords, nous n'avons quasiment pas de bathymétrie, et pour les régions situées sous les barrières de glace, les données proviennent principalement d'incursions expérimentales sporadiques réalisées par des véhicules sous-marins autonomes. Une cartographie améliorée des planchers océaniques dans ces zones apportera une meilleure compréhension de processus extrêmement complexes.

Même si les bénéfices des données bathymétriques améliorées sont importants, il est clair que la cartographie de vastes zones océaniques ne peut être réalisée que grâce à la coordination et la collaboration internationale entre la communauté scientifique, les institutions et les industries navales.

Le vice-amiral, à la retraite, **Shin Tani** est président du Comité directeur conjoint OHI-COI de GEBCO depuis octobre 2013. Il a contribué aux activités de GEBCO pendant plus de vingt-quatre ans. Il a été conseiller pour le Secrétaire du Cabinet du gouvernement du Japon chargé notamment de la politique des océans.



Sonar multifaisceaux à haute résolution, monté sur le voilier « Explorer of Sweden », lors de l'expédition VEGA 2013, dans la mer du Groenland.



© Martin Jakobsson

La Conférence des Nations Unies pour soutenir la mise en œuvre de l'ODD 14, « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable », se tient au Siège de l'ONU à New York du 5 au 9 juin 2017, en parallèle de la Journée mondiale de l'océan (8 Juin).



De la « bibelothèque » à la bibliothèque

Conakry, Capitale mondiale du livre 2017

par Koumanthio Zeinab Diallo

De la capitale au hameau le plus modeste, la nouvelle s'est vite répandue : Conakry a été désignée Capitale mondiale du livre 2017 par un comité consultatif d'experts réuni au siège de l'UNESCO à Paris ! Dix-septième ville au monde à être nommée, elle est la 2e en Afrique.

Relayée par les médias et radios communautaires, l'information fut dans l'ensemble accueillie avec enthousiasme, même si certaines voix estiment que la culture et le livre ne constituent pas une priorité du fait de l'extrême pauvreté de la population.

Cependant, beaucoup y voient l'opportunité pour la culture guinéenne d'être plus visible sur la scène internationale et, pour le pays, de bénéficier des retombées économiques de l'événement, grâce au nombre de visiteurs et à l'activité qu'il génèrera. Pour les inconditionnels, c'est l'occasion de rendre au livre et à la culture, la place qu'ils méritent et de faire connaître des auteurs comme Camara Laye (1928-1980) auteur de *L'enfant noir*, son autobiographie, ou Keita Fodéba (1921-1969), écrivain, compositeur et créateur des *Ballets africains*. Quant aux éditeurs guinéens, ils y voient l'opportunité de faire connaître leurs parutions, de rencontrer d'autres éditeurs et leurs éventuels futurs auteurs.

Écrivains, éditeurs, libraires, bouquinistes, imprimeurs, universitaires, journalistes, mais aussi les élèves, les étudiants, enfin bref, tous ceux qui se sentent partie prenante s'activent pour faire de cette manifestation un succès. Très impliqué, le ministère de la Culture, des Sports et du Patrimoine historique a fait en sorte qu'une large place soit accordée à l'événement pendant les journées régionales de concertation pour l'élaboration d'une politique culturelle pour la Guinée, qui ont eu lieu dans les quatre régions du pays de la mi-novembre à la mi-décembre 2016.

Des structures chargées de la promotion du livre et de la lecture sont à pied d'œuvre. Dans la région de Labé, l'Inspection de la culture travaille avec le musée du Fouta et le Centre guinéen du PEN, lequel a mis en place 40 clubs scolaires, dotés de bibliothèques rurales pour des animations sur le livre et la lecture.

À Labé, deuxième ville du pays et haut lieu de concentration d'écrivains, de journalistes, de clubs de lecture, de clubs scolaires et de bibliothèques, des espaces de rencontre ont d'ores et déjà été identifiés. Et des propositions de délocalisation de certaines activités de la capitale vers Labé ont déjà été faites comme la présentation du

catalogue des écrivains de la région, l'inauguration de quatre nouveaux clubs scolaires du Centre guinéen du PEN et l'inauguration de l'album d'exposition photos *Merveilles du Fouta* dans l'amphithéâtre du musée du Fouta, ainsi que des causeries à l'université et dans les lycées sur le livre et la lecture.

À Conakry, les affiches fleurissent sur les murs et les dépliants annonçant l'événement sont distribués un peu partout. Surtout, des sites ont été identifiés pour implanter des médiathèques dans chaque commune avoisinante et des points de lecture dans les quartiers, principal objectif de cette manifestation d'envergure. On ne peut, en effet, inculquer une culture de la lecture si les livres ne sont pas accessibles et les bibliothèques inexistantes.

Ces implantations permettront ainsi d'inciter la population alphabétisée à la lecture, de favoriser le développement et le rayonnement du livre, d'améliorer son accès aux élèves, étudiants et citoyens, afin qu'ils puissent s'approprier le plaisir de la lecture dans leur vie quotidienne. Et pourquoi pas, à terme, ne pas imaginer une médiathèque et des points de lecture dans chaque région de la Guinée ? Afin que se réalise enfin le rêve de ma

grand-mère qui, comme beaucoup de femmes de son époque, voulait orner son salon d'une bibliothèque, mais qui, à cause de ce qu'elle contenait, relevait plutôt de la «bibelothèque» !

Koumanthio Zeinab Diallo (Guinée) est membre fondateur de l'association des écrivains de Guinée, du Club littéraire et artistique « A. Hampâté Bâ », fondatrice du Centre PEN de Guinée et directrice générale du musée du Fouta. Elle a écrit plusieurs pièces de théâtre, des romans, ainsi que des recueils de contes et de poésie primés.



© Mohamed Kaba (waoudesign) 2016

Un programme étoffé

Parmi les activités prévues au programme :

- Discussions sur les enjeux du livre et de l'édition en Guinée
- Présentation d'auteurs guinéens au public
- Rencontres entre auteurs guinéens et étrangers
- Journées dédiées à des littératures étrangères
- Mois de la poésie, des contes et des légendes, et de la bande dessinée
- Festival de Slam
- Hommages aux écrivains Laye Camara et William Sassine
- Mois des femmes, de la Francophonie et du théâtre





Le sport au service de la paix

Comme chaque année depuis sa proclamation en 2013 par l'ONU, la Journée internationale du sport pour le développement et la paix est célébrée le 6 avril.



Les sourires de ces jeunes garçons de Nagpur, Inde, témoignent de la capacité du sport à procurer de la joie et de l'espoir (fr.unesco.org/sportvalues).

© UNESCO / Ashutosh Sharma

La contribution de l'activité physique à l'éducation, au développement humain et à l'adoption de modes de vie sains n'est plus à démontrer. En termes de santé par exemple, on sait que la sédentarité est à l'origine de 6 % des maladies coronariennes, 7 % des cas de diabète de type 2 et 10 % des cancers du sein et du côlon. De la même manière, les enfants qui ont une activité physique sont moins enclins à fumer, à avoir une sexualité à risque ou à consommer des drogues.

Le sport contribue également à l'édification de la paix. Son rôle fédérateur au-delà des frontières géographiques, culturelles et sociales en fait un outil puissant de promotion des idéaux de fraternité, de solidarité, de non-violence, de tolérance et de justice. Il rassemble les peuples autour de valeurs communes et universelles : respect, travail d'équipe, égalité, discipline, effort, persévérance, honnêteté, fair-play.

Compétition, tournoi, jeu : le sport n'a jamais été aussi plébiscité et médiatisé qu'aujourd'hui. Il n'est plus considéré comme un luxe, mais comme un investissement, notamment dans les pays en développement.

L'UNESCO offre son aide et son expertise aux ONG et aux États membres qui souhaitent concevoir des programmes de développement dans le domaine du sport, élaborer ou renforcer leur système d'éducation physique. Elle participe activement à la lutte contre le dopage et joue le rôle de secrétariat pour le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS).

Cette journée est donc l'occasion de réaffirmer l'importance du sport non seulement en tant que droit humain qu'il convient de respecter, mais également en tant que facteur de paix sur le terrain de jeu du monde.

Combattre et prévenir la radicalisation des jeunes

Si l'Internet et les médias sociaux servent de vecteurs de propagande et de recrutement des jeunes dans des réseaux extrémistes, la prévention de ce phénomène devra elle aussi passer par les mêmes canaux, estime le gouvernement québécois, qui a récemment instauré une stratégie misant sur les « contre-messages » diffusés sur la toile. Cette décision fait suite à une conférence internationale que le Québec a organisée en collaboration avec l'UNESCO en octobre 2016.

Le phénomène de radicalisation des jeunes se généralise et menace la sécurité des citoyens un peu partout dans le monde. En mai 2017, c'est au tour du Liban de réunir à Byblos, toujours en collaboration avec

l'UNESCO, un grand nombre d'experts, de représentants de la société civile et de fonctionnaires autour du thème « Les jeunes et les technologies de la communication et de l'information : vers une réponse à l'extrémisme violent dans le cyberspace ».

Ayant adhéré au Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent de l'ONU, lancé en 2015, l'UNESCO aide ses États membres à élaborer des stratégies de prévention qui mettent l'accent sur le dialogue et l'éducation à la citoyenneté. Des programmes destinés aux jeunes, dès le plus jeune âge, leur fournissent les moyens nécessaires pour exercer leur libre-arbitre et devenir acteurs d'un changement positif.

L'UNESCO s'appuie également sur les médias, les responsables politiques, les chercheurs afin de trouver les mesures les mieux adaptées pour prévenir et faire face à cette radicalisation préoccupante qui sévit sur Internet mais aussi dans la rue.

En effet, il ne suffit pas de combattre l'extrémisme, la violence, la radicalisation, la discrimination et la haine. Il faut agir en amont, en mettant en place des outils qui désamorcent ce processus engendré par l'ignorance et la peur de l'autre. Autrement dit : prévenir plutôt que guérir.

Visite du peuple du lac de l'ours

Dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, la Réserve de biosphère Tsá Tué abrite depuis toujours les Sahtuto'ine, le « peuple du lac de l'ours ». La région comprend le Great Bear Lake, dernier lac arctique vierge et une partie de son bassin versant. Établis sur la rive ouest du lac, les Sahtuto'ine vivent de la récolte et du tourisme.

La nature préservée de la pollution de la réserve de biosphère, les pêcheries saines ainsi que la présence de plusieurs espèces comme le grizzli, le caribou et l'orignal dans l'ensemble du bassin hydrographique produisent un écosystème tout à fait unique. Et le maintien de son intégrité est essentiel pour la communauté Sahtuto'ine et sa culture.

Quatre représentants viennent à Paris raconter leur histoire et exposer leur vision au cours d'un échange sur les stratégies autochtones pour la sauvegarde des territoires sacrés, des styles de vie traditionnels et l'utilisation durable des terres.



La Réserve de biosphère Tsá Tué.

© UNESCO / Patrick Kane

L'événement, organisé par la Commission du Canada pour l'UNESCO, le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et le Programme Systèmes de savoirs locaux et autochtones (UNESCO-LINKS), a lieu le 3 avril, au siège de l'UNESCO.

Un beau moment de partage en perspective.

Les ressources éducatives libres gagnent du terrain

L'accès universel au savoir et à une éducation de qualité (Objectif de développement durable n°4) est un prérequis indispensable au développement économique et social et au dialogue interculturel.

Les Ressources éducatives libres (REL) offrent une possibilité inégalée de partage des connaissances et de renforcement des capacités. Manuels, programmes, cours, vidéos, dessins animés, ces matériaux éducatifs appartiennent au domaine public ou sont publiés avec des licences libres de droits leur permettant d'être utilisés, partagés, reproduits, voire adaptés, en toute légalité.

Depuis une quinzaine d'années, l'UNESCO contribue largement au

développement des REL, notamment en organisant le premier Forum mondial des REL, en 2002, et le premier Congrès mondial des Ressources éducatives libres, en 2012. Par ailleurs, l'UNESCO héberge une Plateforme de formation ouverte, qui compte plus de 10 000 REL conçus pour aider à l'enseignement et à la recherche.

Le deuxième Congrès mondial des Ressources éducatives libres (REL) est prévu du 18 au 20 septembre, à Ljubljana, Slovénie. Afin de le préparer, le *Commonwealth of Learning* (COL), en partenariat avec l'UNESCO et le gouvernement de Slovénie, organisent six réunions de consultation régionales : en Malaisie pour l'Asie (décembre 2016), à Malte pour l'Europe (février 2017), au Qatar pour le Moyen Orient et l'Afrique

du Nord (février 2017), à Maurice pour l'Afrique (mars 2017), au Brésil pour les Amériques (avril 2017) et en Nouvelle-Zélande pour le Pacifique (mai 2017).

Les consultations portent sur le thème « Les REL pour une éducation de qualité inclusive et équitable : de l'engagement à l'action », le but étant de mesurer la mise en application des recommandations formulées lors du premier Congrès mondial de 2012, d'explorer des stratégies et des solutions pour l'intégration des REL dans les politiques nationales, et d'inciter plus de gouvernements à publier sous licence libre du matériel pédagogique conçu avec des fonds publics.

Un dossier à lire dans le prochain numéro du *Courrier de l'UNESCO* :

Médias éclatés : public désabusé

Fausse nouvelles et vraie désinformation

Frontières brouillées entre faits et opinions

Éthique professionnelle défailante

Presse en perte de vitesse

Modèle économique obsolète

Autant de défis que le quatrième pouvoir doit relever
à l'ère de la « post-vérité »

À paraître en juillet 2017



S'abonner au *Courrier de l'UNESCO*



Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2017

Les eaux usées : une ressource inexploitée

ISBN 978-92-3-200115-3
184 pp., 21 x 29.7 cm, broché
45 euros

Et si l'on cessait de considérer les eaux usées, qu'elles soient domestiques, industrielles ou agricoles, comme un problème ou un coût et qu'on les envisage comme une ressource ? C'est à ce changement d'optique qu'invite ce Rapport mondial. Face à la hausse constante de la demande, un recours plus systématique à une eau recyclée paraît inéluctable. Dans un monde où la demande d'eau douce est en augmentation constante, et où les ressources hydriques limitées subissent de plus en plus de stress dû aux prélèvements excessifs, à la pollution et au changement climatique, négliger les opportunités que recèle la gestion des eaux résiduaires est tout simplement impensable, dans un contexte d'économie circulaire.



L'Éducation en vue des objectifs de développement durable

Objectifs d'apprentissage

ISBN 978-92-3-200116-0
62 pp., 21.0 x 29.7 cm, broché
Disponible sur www.unesdoc.unesco.org

Pour créer un monde plus viable, faire face aux enjeux de développement durable décrits dans les ODD, chaque être humain doit devenir acteur d'un changement axé sur la durabilité. Pour ce faire, celui-ci aura besoin des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui lui donneront les moyens de contribuer au développement durable. L'éducation est donc essentielle à la réalisation du développement durable et l'éducation en vue du développement durable (EDD) en particulier, car elle donne aux citoyens les moyens de prendre des décisions éclairées et des mesures responsables en faveur du respect de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société juste, pour les générations présentes et futures.



Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016

L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenir durables pour tous

ISBN 978-92-3-200111-5
526 pp., 21.5 x 28 cm, broché
45 euros

Le nouveau Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) de l'UNESCO montre le pouvoir que détient l'éducation pour favoriser les progrès de tous les ODD visés dans le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il montre également que l'éducation doit se transformer radicalement pour réaliser ce potentiel et relever les défis auxquels l'humanité et la planète sont actuellement confrontées. Il est urgent d'accélérer les progrès dans le domaine de l'éducation. Au rythme actuel, le monde parviendra à un enseignement primaire universel en 2042, à un enseignement secondaire du premier cycle universel en 2059 et secondaire du second cycle universel en 2084, ce qui voudrait dire qu'il aurait un demi-siècle de retard par rapport à la date butoir de 2030 fixée pour la réalisation des ODD.